



# UN LOGEMENT SAIN, SÉCURITAIRE ET ABORDABLE EST UN DROIT FONDAMENTAL

Plan d'action national

La Société de Saint-Vincent de Paul du Canada

## Table des matières

|   |    |
|---|----|
| <b>VUE D'ENSEMBLE</b> .....   | 2  |
| <b>Le fondement de notre campagne nationale sur le logement</b> .....   | 3  |
| <b>ACTIONS</b> .....  | 7  |
| <b>1.0 Élargir et approfondir nos œuvres vincentiennes</b> .....  | 8  |
| <b>1.1 Écouter !</b> .....  | 9  |
| <b>Q et R 1.1 : Écouter</b> .....   | 10 |
| <b>1.2 Mettre en contact et naviguer !</b> .....  | 12 |
| <b>Q et R 1.2 : Mettre en contact et naviguer</b> .....   | 14 |
| <b>1.3 Prendre position !</b> .....   | 15 |
| <b>Q et R 1.3 : Prendre position</b> .....  | 16 |
| <b>1.4 Créer !</b> .....  | 20 |
| <b>Q et R 1.4 : Créer</b> .....   | 21 |
| <b>1.5 Devenir des agents de changement positif !</b> .....   | 22 |
| <b>Q et R 1.5 : Devenir des agents de changement positif</b> .....  | 23 |
| <b>2.0 Approfondir notre spiritualité vincentienne</b> .....  | 26 |
| <b>Q et R 2.0 : Approfondir notre spiritualité vincentienne</b> .....   | 27 |
| <b>3.0 Promouvoir l'activité vincentienne</b> .....   | 28 |
| <b>Q et R 3.0 : Promouvoir l'activité vincentienne</b> .....  | 29 |
| <b>4.0 Développer la Société et ses membres</b> .....   | 30 |
| <b>Q et R 4.0 : Développer la Société et ses membres</b> .....  | 31 |
| <b>FEUILLETS</b> .....  | 32 |
| <b>Feuille #1.1 : Écouter</b> .....   | 33 |
| <b>Feuille #1.2 : Mettre en contact et naviguer !</b> .....   | 36 |
| <b>RESSOURCES ADDITIONNELLES</b> .....  | 51 |
| <b>ENSEIGNEMENT SOCIAL DE L'ÉGLISE</b> .....  | 52 |
| <b>PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE L'EXPOSÉ DE PRINCIPE DE LA SSVP DU CANADA SUR LE LOGEMENT<br/>ABORDABLE, OCTOBRE 2019 : QUINZE PRINCIPES DIRECTEURS</b> ..... | 54 |
| <b>PRINCIPES DE L'APPROCHE « LE LOGEMENT D'ABORD », SELON LE GOUVERNEMENT DU CANADA</b> .....   | 55 |
| <b>LA STRATÉGIE NATIONALE SUR LE LOGEMENT</b> .....   | 56 |
| <b>SONDAGE DEVANT ÊTRE DISTRIBUÉ AU PRINTEMPS 2021</b> .....  | 57 |
| <b>LECTURES PERTINENTES</b> .....   | 59 |

# VUE D'ENSEMBLE

## Le fondement de notre campagne nationale sur le logement

Le [date] prochain, la Société de Saint-Vincent de Paul lancera une campagne nationale qui s'étendra sur plusieurs années et fera la promotion du principe qu'un logement sain, sécuritaire et abordable est un droit fondamental. Cette campagne s'appuie notamment sur les principes directeurs concernant le logement et l'itinérance, établis par la SSVP-Canada en 2009. (Voir « Ressources additionnelles » à la fin du document pour un survol de ces principes.)

Un rapport de 2016 publié par le Comité des droits économiques, sociaux et culturels des Nations Unies critiquait le Canada à propos de « sa crise persistante en matière de logement ». En 2017, Statistique Canada rapportait que plus de 25 % des ménages canadiens consacrent 30 % ou plus de leur revenu total aux coûts d'habitation, dépassant ainsi le seuil d'abordabilité. Le parc de logements locatifs ne répond pas à la demande et les taux d'inoccupation continuent de diminuer d'un bout à l'autre du pays.

En tant que vincentiens, nous sommes régulièrement témoins du ravage causé par l'absence d'un logement sain, sécuritaire et abordable chez les gens que nous servons. Partout au pays, nous voyons comment les personnes sont parfois forcées de choisir entre payer le loyer ou se procurer une nourriture saine ou même des médicaments. D'autres doivent se contenter d'un logement insalubre ou même dangereux qui est abordable plutôt que tenter de trouver un logement plus sécuritaire mais plus cher, afin de subvenir à leurs besoins de base. Les personnes qui avaient réussi à se loger convenablement dans le passé se retrouvent maintenant plus souvent à la rue en raison d'un marché plus serré où les logements qui étaient abordables pour les personnes marginalisées ont carrément disparu. De telles situations exigent que nous agissions et prenions position au nom des personnes démunies.

En affirmant qu'un logement sain, sécuritaire et abordable<sup>i</sup> est un droit fondamental, nous soutenons que les gouvernements et la société ont l'obligation d'agir en matière de logement et d'itinérance. Ils doivent établir la reconnaissance légale du droit au logement, un

*Le manque de logements est grave... parce que souvent les budgets étatiques couvrent seulement une petite partie de la demande...*

- Pape François<sup>iv</sup>

*L'approche particulière des vincentiens sur les questions de justice consiste à les traiter et à en discuter en se mettant à la place de ceux qu'ils visitent et qui sont démunis. La Société aide les pauvres et les démunis à s'exprimer par eux-mêmes et, le cas échéant, doit se faire la voix des sans-voix.*

- La Règle vincentienne

engagement en faveur de l'équité, des objectifs et des échéances mesurables et un plan d'ensemble avec des mesures de reddition de comptes. »<sup>ii</sup>

Cette approche honore en quelque sorte l'enseignement social de l'Église concernant la dignité humaine, nos droits et responsabilités les uns envers les autres et l'option préférentielle que nous devons exercer en faveur des pauvres. (Pour plus de détails, voir la section « Ressources Additionnelles » de ce document)

Nous lançons notre campagne en temps tout à fait opportun. Le 21 juin 2019, la Loi sur la stratégie nationale sur le logement<sup>iii</sup> est entrée en vigueur au Canada. Cette loi convient du droit au logement, reconnaissant formellement que « le logement revêt un caractère essentiel pour la dignité inhérente à la personne humaine et pour son bien-être, ainsi que pour l'établissement de collectivités viables et ouvertes » et que « l'accès à un logement abordable a des effets positifs en matière de santé et en matière sociale, économique et environnementale ». La *Loi* met en place une stratégie nationale sur le logement, qui établira à l'échelle nationale des objectifs, priorités, initiatives (y compris des initiatives de financement décrites dans la section « Ressources additionnelles » de ce document) et des échéanciers relatifs au logement et à l'itinérance. La *Loi* établit un Défenseur fédéral du logement, dont le mandat inclut la surveillance et l'implantation de la Stratégie nationale sur le logement, la recherche et la consultation auprès de divers groupes et personnes – incluant des groupes tels que la Société de Saint-Vincent de Paul – à propos des enjeux relatifs au logement et le dépôt de rapports réguliers au ministre désigné du Parlement. En vertu de la *Loi*, le ministre désigné doit assurer le suivi de ces rapports à l'intérieur d'un délai précis.

La Loi ne pourra réellement renforcer le principe du droit au logement que si la société – incluant les groupes tels que la Société de Saint-Vincent de Paul – est prête à écouter les préoccupations de nos personnes démunies en matière de logement, à connaître les différents soutiens au logement existants, à déterminer quels programmes sont les plus aptes à combler les lacunes, à se servir des véhicules tels que la Stratégie nationale sur le logement pour combler les lacunes et à

*[Une] croyance généralisée veut que l'itinérance elle-même constitue le problème (et qu'elle n'est pas plutôt un symptôme ou un effet de causes profondes et systémiques).*

- Exposé de principe de la SSVV sur le logement<sup>v</sup>

*Le droit à un logement convenable comprend les mesures nécessaires pour prévenir l'itinérance, interdire les expulsions forcées, lutter contre la discrimination, se concentrer sur les groupes les plus vulnérables et marginalisés, garantir la sécurité d'occupation à tous et garantir que le logement de chacun est convenable.*

- Haut-Commissariat aux droits de l'homme des Nations Unies<sup>vi</sup>

porter à l'attention des décideurs – du niveau municipal jusqu'au Défenseur fédéral du logement – les préoccupations relatives aux problèmes systémiques en matière de logement.

Le but de cette campagne est de promouvoir le changement pour ceux que nous servons. Pour atteindre cet objectif, nous visons à éduquer les Vincentiens, les paroisses et la communauté au sens large sur les problèmes de logement. Nous entreprendrons ce travail en partenariat avec ceux que nous servons.

En nous engageant dans cette campagne, nous :

- élargirons et approfondirons nos œuvres vincentiennes;
- approfondirons notre spiritualité vincentienne;
- ferons la promotion de l'activité vincentienne;
- participerons au développement de la Société et de ses membres.

Nous avons organisé ce plan de manière à nous aligner avec chacune de ces catégories.

Nous comprenons que toutes les conférences sont différentes et nous en sommes heureux. En dépit de nos différences cependant, nous partageons le même objectif d'aider les personnes démunies de toutes les façons possibles. Nous encourageons donc toutes les conférences à entreprendre une partie des actions décrites dans la section suivante du présent document

Repérez les boîtes bleues pour des mesures à mettre en œuvre un peu partout : ces activités faciles à lancer constituent un excellent point de départ !

Nous vous invitons à vous servir du feuillet qui accompagne chaque action. Il s'agit d'activités simples que vous pouvez mettre de l'avant avec votre conférence, avec très peu de préparation. Si vous avez besoin de plus de soutien, voyez la section Q et R du présent document. Vous y trouverez des réponses aux questions que vous aurez peut-être concernant les actions.

Vous n'êtes pas seuls ! Avant le lancement officiel de la campagne, le

comité contactera les conseils centraux et particuliers, pour leur demander d'identifier quelques vincentiens locaux prêts à être des « champions du logement » tout au long de la campagne. Le comité d'action national communiquera ensuite avec ces champions afin de discuter avec eux de la campagne en détails, veillant à ce qu'ils aient en mains l'information concernant les diverses ressources disponibles dans leur communauté en matière de logement et leur donnant des astuces pratiques sur la façon de relever les défis les plus communs auxquels les vincentiens peuvent se voir confronter dans ce domaine. Nous fournirons aux vincentiens les coordonnées de leur/s champion/s local/locaux au moment de lancer la campagne. De cette façon, chaque fois que vous vivrez une situation pour laquelle vous avez besoin de conseils ou de soutien, vous pouvez vous adresser à votre/vos champion/s du logement local/locaux.

Bien sûr, vous pouvez toujours communiquer avec votre conseil régional, central ou particulier pour plus de détails ou pour de l'aide ! Vous pouvez également communiquer avec les organisateurs de la campagne à :

Comité d'action national (comité d'action national »)

[js-can@ssvp.ca](mailto:js-can@ssvp.ca)

Nous avons hâte d'en savoir davantage sur ce que vous réalisez et de partager les ressources que vous découvrirez. Au printemps 2021, nous publierons les résultats du sondage faisant partie de la section RESSOURCES ADDITIONNELLES de ce document. Veuillez lire le tout dès maintenant, afin de commencer à formuler vos réponses, et assurez-vous de répondre au sondage le printemps prochain. Vos réponses serviront à modeler la suite de la campagne !

Avançons ensemble en un front uni, afin d'améliorer la situation des personnes démunies en matière de logement !

# ACTIONS

## 1.0 Élargir et approfondir nos œuvres vincentiennes...

Le travail vincentien concerne tant la charité que le changement systémique et c'est pourquoi nous avons l'occasion d'agir de diverses façons en matière de logement.

Nous pouvons :

- écouter quelles sont les préoccupations des personnes démunies en matière de logement;
- mettre les personnes démunies en contact avec les services communautaires en matière de logement et les aider à naviguer efficacement à travers les différents services;
- prendre position en faveur du changement auprès des gouvernements et autres fournisseurs de service;
- créer des solutions pour combler les lacunes dans les services;
- devenir des agents de changement positif en ce qui concerne notre propre travail, afin de prendre part activement aux solutions en matière de logement.

Dans les pages qui suivent, nous présentons diverses actions que vous pouvez entreprendre en lien avec chacun de ces points.

## 1.1 Écouter !



Préparation

- Il faut comprendre que chaque personne ou famille confrontée à l'instabilité du logement est unique, et fait face à des défis uniques. Engagez-vous à établir une relation plus étroite avec les personnes démunies en les écoutant activement et en découvrant quelles sont leurs préoccupations en matière de logement lors de nos visites à domicile.



Action

- Expliquez que la SSVP a lancé une campagne d'action nationale sur le logement sain, sécuritaire et abordable. Demandez à ceux que vous visitez :
  - Ont-il des défis à relever en ce qui concerne le logement ?
  - Ques sont ces défis ?
  - Qu'est-ce qui pourrait être fait selon eux pour améliorer les choses ?
- Dites-leur que vous pourriez partager leurs commentaires (de façon anonyme) avec le comité d'action national, afin que nous puissions faire avancer notre campagne. Faites-leur savoir quels sont les services que vous pouvez leur offrir en lien avec leurs préoccupations de logement (voir page suivante pour plus de détails à ce sujet). S'ils ont besoin d'aide face à un problème de logement, suivez les conseils dans la section « Mettre en contact et naviguer » ci-dessous ou faites appel à votre champion du logement local pour des suggestions.



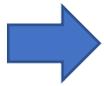
Rapport

- Prenez des notes sur ce que vous entendez, afin de pouvoir le partager avec le comité d'action national (de façon anonyme) lors du sondage du printemps 2021. Le comité d'action national prendra tous ces commentaires en considération à mesure que la campagne évolue.

*La connaissance des pauvres et des nécessiteux (s'acquiert)... en visitant... où ils vivent, en s'assoiant au chevet des mourants, en ressentant le froid qu'ils ressentent et en apprenant de leurs lèvres mêmes les causes de leur malheur.*

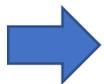
- Bienheureux  
Frédéric Ozanam

## Q et R 1.1 : Écouter

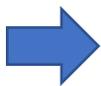


Comment passer d'une relation transactionnelle avec les personnes démunies (remettre une carte cadeau) à une relation plus significative ?

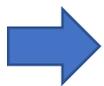
Commencez à en parler au sein de votre conférence et ensuite auprès de ceux que vous servez. Écoutez en silence, attentivement. Assurez-vous qu'il y ait plusieurs pauses pendant la conversation afin que les personnes démunies aient le temps de formuler leurs pensées et leur opinion. Ne jugez pas ce que dit la personne. Ne supposez pas que vous savez ce que la personne veut : demandez-lui quelle serait, selon elle, la meilleure solution. Évitez d'être intimidant : ne



Une discussion s'impose avec votre équipe vincentienne sur les besoins de logement des personnes que vous servez; ainsi, vous pourrez trouver ensemble la meilleure façon de soutenir les gens dans le besoin et d'apprendre d'eux. Voici des [questions et activités qui vous aideront à amorcer cette discussion](#).

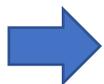


Une fois l'orientation de votre conférence clarifiée, vous pouvez approcher les personnes dans le besoin pour mieux comprendre leurs défis de logement et ce qu'il faut changer pour leur donner une stabilité à cet égard et donc un avenir plus prometteur. Voici des [questions et activités qui vous aideront à amorcer cette discussion](#).



Comment partager ce que j'ai appris avec le comité d'action national si je n'ai pas pris de notes pendant la conversation ?

Résumez la conversation après votre départ, protégez votre documentation et assurez-vous de tout garder confidentiel. Partagez ensuite vos notes promptement avec le comité d'action national.



Comment gérer les attentes lorsque je parle avec des gens démunis au sujet de leur situation de logement ?

Ne faites aucune promesse dans les cas où vous n'êtes pas sûr de vous. Sentez-vous bien à l'aise de dire « Je ne sais pas » et « Je vais m'informer et vous revenir » si vous devez répondre à des questions difficiles. Assurez-vous ensuite de tenir votre promesse : faites le suivi rapidement.

Comment puis-je faire en sorte d'écouter les personnes démunies si je ne fais pas de visites à domicile ?

Vous pouvez toujours avoir des conversations respectueuses et attentives avec les personnes démunies lorsque vous les rencontrez à la banque alimentaire, dans les comptoirs ou quand vous servez les sans-abris. Assurez-vous cependant de respecter leur intimité et ne posez pas de questions personnelles en présence d'autres gens.

## 1.2 Mettre en contact et naviguer !

### Préparation

- Engagez-vous à vous impliquer véritablement selon ce que les gens démunis partagent avec vous à propos de leurs défis face au logement.
- Prévoyez mettre les personnes démunies en lien avec les programmes et services d'aide au logement de la communauté.
- Familiarisez-vous avec au moins un programme de soutien gouvernemental, légal, social ou médical ayant un lien avec le logement. Si vous n'en connaissez aucun, informez-vous auprès de votre champion du logement local, central ou particulier ou une conférence voisine. Ayez ces informations avec vous lors de toutes vos visites au cas où vous en auriez besoin.

*L'assistance honore quand elle joint au pain qui nourrit la visite qui console, le conseil qui éclaire, le serrement de main qui relève le courage abattu...*

*- Bienheureux  
Frédéric Ozanam*

### Action

- Accompagnez les personnes démunies qui font des démarches auprès de ressources extérieures, pour assurer qu'elles aient accès et qu'elles puissent profiter de ces ressources.
- Rendez vos indications plus efficaces. Recueillez davantage d'informations du centre ou du programme que vous suggérez (le nom d'une personne contact, l'information requise des gens qu'ils sont appelés à aider, les heures d'ouverture, etc.) afin de pouvoir partager cette information avec les gens que vous visitez. Vérifiez régulièrement auprès de ces derniers pour savoir s'ils ont contacté le centre ou programme et s'ils se sont butés à quelque obstacle que ce soit.

*Demandez, demandez et demandez encore, il est important d'identifier et de joindre les réseaux existants...*

*- Répondant de la SSVV à un sondage, Kelowna*

*[Les gens que nous aidons ont besoin d'] aide pour remplir les formulaires, lire les documents, etc.*

**ACTION RAPIDE à travers le pays :**  
Tout au long de la campagne, le comité d'action national vous enverra de la documentation sur les ressources en matière de logement. Distribuez-la aux vincentiens et aux familles que vous servez !



Rapport

- Partagez avec votre champion du logement local une liste de vos contacts et de votre expérience avec eux. Cette liste sera transmise au comité d'action national, qui dressera une liste de ressources au profit de tous.

*- Répondant de la  
SSVP à un  
sondage, Dundas*

## Q et R 1.2 : Mettre en contact et naviguer



De quelle façon peut-on le mieux mettre les gens en lien avec des services d'aide au logement ?

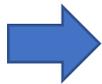
Recherchez les services d'aide au logement qui sont disponibles dans votre région et dressez une liste de contacts en fonction de ce que vous trouvez. (Par exemple, voyez le document produit par la SSVP de Kelowna dans la section "Ressources additionnelles" à la fin de ce document).



Avant de discuter de défis de logement avec les gens dans le besoin, il faut connaître leur revenu pour pouvoir mieux comprendre leur situation. Voici des [questions et activités qui vous aideront à amorcer cette discussion](#).



Comment pouvez-vous défendre les droits des personnes itinérantes? [Voici 12 suggestions](#).



Et si je donne des informations de contact à quelqu'un et que cette personne n'appelle pas ?

Déterminez un jour et une heure auxquels vous ferez un suivi avec la personne. Demandez si elle aimerait un appel ou un texto. Demandez si quoi que ce soit l'intimide par rapport à l'appel qu'elle doit faire. Si c'est le cas, offrez-lui de le faire ensemble.

Pourquoi cette étape est-elle nécessaire?

Si les personnes et les familles confrontées à l'instabilité du logement bénéficient d'un soutien continu, à long terme et cohérent, elles ont plus de chances de trouver et de conserver une situation stable en matière de logement. Si nous les aidons à trouver ce soutien auprès des services gouvernementaux et communautaires, nous pouvons être une présence fiable et constante à leurs côtés.

## 1.3 Prendre position !

Préparation

- Pensez à la façon dont vous pouvez informer et inspirer le gouvernement et autres fournisseurs de service pour mettre en place les services requis ou abolir les obstacles auxquels font face les personnes démunies. (Pour des idées sur où et par quoi commencer, voir la section Q et R de ce document.)
- Familiarisez-vous avec les enjeux liés au logement en écoutant ce que les gens dans le besoin ont à dire sur le sujet, en lisant des reportages pertinents et en lisant les documents complémentaires de la section RESSOURCES ADDITIONNELLES ci-dessous.

Action

- Prenez part à des pétitions, à des efforts de rédaction de lettres et à des campagnes de sensibilisation que le comité d'action national et vos conseils régionaux, centraux et particuliers lanceront au cours de cette campagne, ou concevez la vôtre !

**ACTION RAPIDE** à travers le pays :  
Le comité d'action national préparera des pétitions et des lettres, cherchant à obtenir des développements positifs en matière de logement, pour les gouvernements et autres susceptibles d'opérer des changements. Signez-les et partagez-les !

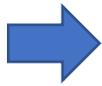
Rapport

- Informez le comité d'action national du nombre de pétitions ou lettres que vous avez envoyées et où vous les avez envoyées.
- Si vous créez votre propre pétition, faites-en parvenir une copie au comité d'action national.
- Envoyez au comité d'action national une copie de chaque réponse reçue.
- Envoyez au comité d'action national la description de tout changement observé suite à vos efforts de prise de position, afin que le comité puisse enregistrer vos réussites et recommander aux autres de suivre votre exemple !
- Informez le comité d'action national du nombre de personnes qui participent à vos activités de prise de position.

*Les gouvernements ne devraient pas avoir le droit de renvoyer ces questions très importantes aux organismes de bienfaisance, ce qu'ils font actuellement en ce qui a trait à l'aide aux démunis de la Société...*

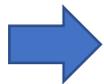
- Répondant de la SSVP à un sondage, Edmonton

## Q et R 1.3 : Prendre position



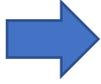
Quelles sont les façons de prendre position ?

- Rédigez des lettres, des cartes postales, des pétitions à l'intention des décideurs et influenceurs dans le domaine du logement (gouvernements, entreprises, propriétaires, organisations de propriétaires, organismes nationaux en charge du logement, etc.)
- Visitez votre représentant élu (pour savoir comment vous y prendre, voyez la ressource suivante du groupe de prise de position de la SSVP-Ontario : <http://ssvp.on.ca/socjus/en/pdf/voice/Meeting-with-all3-level-Representatives.pdf>)
- Organisez une réunion, une vigile publique ou une tournée de conférences ou travaillez avec les enseignants, les commissions scolaires et les collègues locaux afin d'attirer l'attention sur les enjeux relatifs au logement.
- Contactez les médias (pour savoir comment vous y prendre, voir le lien sur SSVP-ON)



Comment pouvons-nous créer une campagne de prise de position axée sur l'éducation en matière de logement ?

- Prendre position pour l'incorporation de thèmes liés au logement abordable dans les programmes de formation et éducationnels à l'intention du personnel des gouvernements municipaux, provinciaux et fédéral et pour les employés du secteur privé qui travaillent en grande partie dans le secteur du logement.
- Appuyer le travail des éducateurs en matière de logement abordable au sein de la SSVP et à l'extérieur de cette dernière.
- Organiser, seuls ou avec d'autres organismes, des sessions d'éducation informelles, telles que des concours de rédaction ou de dessin pour les jeunes, des interventions à la radio ou à la télévision, etc.
- Réunir les meilleures pratiques en matière de logement municipal et les faire connaître.
- **La prise de position en itinérance peut se faire de nombreuses façons et s'intègre souvent à des questions sociales connexes (santé, revenu vital, environnement). Nous vous proposons donc un [cadre pour monter une campagne de prise de position](#) propre aux besoins dans votre conférence.**



Quels aspects spécifiques d'une politique sur le logement pourrions-nous cibler dans notre travail de prise de position ?

- Une conférence ou un conseil particulier ou régional pourrait parrainer une action touchant un ou plusieurs des points suivants :
  - **Construire des logements sociaux.** Nous devons construire des logements sociaux abordables. Cette solution est permanente et à l'abri des fluctuations du marché. (Une telle mesure peut être proposée aux gouvernements municipaux, provinciaux et fédéral.)
  - **Libérer des terrains publics pour des logements abordables.** Des campagnes de rédaction de lettres ou des visites aux représentants élus peuvent exiger que toute propriété du domaine public déclarée excédentaire soit d'abord considérée pour en faire des logements sociaux. (Une telle mesure peut être proposée aux gouvernements municipaux, provinciaux et fédéral.) \*À titre d'exemple de ce type de campagne, voyez le matériel provenant de la SSVP-Moncton, qui a inventorié les lots vacants et fait des recommandations sur la manière dont ils pourraient servir à créer davantage de logements abordables [insérer le lien].

- **Libérer des terrains diocésains pour des logements abordables.** Plusieurs groupes religieux et autres organismes à but non lucratif possédant des terrains étudient les façons dont ils pourraient le mieux être utilisés ou redéveloppés en vue d'inclure un élément de logements sociaux. (Cette demande peut être proposée aux diocèses catholiques locaux.)
- **Allocation de logement.** Le degré d'abordabilité est déterminé en fonction des loyers trop élevés ou des revenus trop faibles des locataires potentiels. Une allocation de logement aux ménages admissibles aide ces derniers à trouver un logement dans le marché privé. Cette solution a été suggérée comme un élément possible de la politique fédérale actuelle sur le logement et la lutte contre la pauvreté. (La prise de position en faveur d'une allocation de logement cibler les niveaux provincial et fédéral.)
- **Réglementer les locations à court terme.** Une récente étude menée par l'Université McGill estime que les locations à court terme de type Air B&B ont soustrait au marché locatif canadien 35 000 unités locatives à long terme. Les intervenants en matière de logement demandent que les autorités locales imposent des restrictions et des limites sur ces types de location. (Une telle mesure peut être proposée aux instances municipales.)
- **Décourager la spéculation qui laisse les maisons ou logements inoccupés.** Il arrive que les propriétaires ne cherchent qu'à réaliser un retour rapide sur la revente de leur propriété. Ils trouvent cela plus commode de laisser la propriété vide plutôt que d'y vivre eux-mêmes ou de la mettre sur le marché locatif. Vancouver a établi une surtaxe sur les logements inoccupés et une surtaxe sur l'achat de propriété par des étrangers, afin de décourager la spéculation. (Une telle mesure peut être proposée aux autorités municipales, en ce qui concerne la surtaxe d'inoccupation, et aux gouvernements provincial et fédéral pour ce qui est d'une surtaxe sur l'achat par des étrangers.)
- **Encourager l'établissement de logements accessoires dans les propriétés existantes.** Plusieurs logements canadiens sont sous-peuplés », c'est-à-dire que peu de personnes vivent dans des propriétés beaucoup trop spacieuses pour leurs besoins immédiats. Les codes et règlements locaux devraient être adaptés afin d'encourager le développement de logements accessoires légaux dans les propriétés existantes. (Cette mesure peut être proposée aux gouvernements municipal et provincial.)
- **Zonage inclusif.** Il s'agit d'une réglementation qui prescrit qu'une certaine proportion des unités locatives des nouveaux développements résidentiels soient désignées comme abordables ». (Une telle mesure peut être proposée aux gouvernements municipal et provincial.)
- **Contrôle des loyers.** Certaines instances réglementent les augmentations de loyer annuelles. (Une telle mesure peut être proposée au gouvernement provincial.)

- **Expulsions pour cause de rénovation.** Dans certains secteurs à faible taux d'occupation, les propriétaires expulsent les locataires sous prétexte qu'ils prévoient rénover la propriété ou qu'ils requièrent l'unité de logement pour leur propre famille immédiate. Les mêmes unités sont ensuite relouées à de nouveaux locataires, à un prix beaucoup plus élevé. La législation concernant les propriétaires et les locataires doit se pencher sur ce phénomène et assurer une protection pour les locataires. (Une telle mesure peut être proposée au gouvernement provincial.)
- **Logement supervisé/Syndrome pas dans ma cour ».** Souvent, lorsque des organismes ou autorités locales souhaitent construire des logements ou refuges supervisés, ils doivent d'abord s'adresser à la communauté afin d'impliquer les résidents ou pour faire une demande de modification de zonage. Les conférences locales devraient être à l'affût des rencontres communautaires à ce sujet et voir à y assister, pour appuyer ce type d'initiatives, dans un effort pour contrer la tendance en faveur du pas dans ma cour que l'on observe souvent lors de ces événements. (Une telle mesure peut être proposée au gouvernement municipal local.)

## 1.4 Créer !

Préparation

- Soyez conscient des lacunes présentes dans votre communauté en matière d'aide au logement. Voyez avec votre conférence s'il est possible de prendre des mesures pour combler ces lacunes.

*Nous sommes ici sur cette terre pour accomplir la volonté de la Providence.*

- Bienheureux Frédéric Ozanam

Action

- Créez une solution en partenariat avec des personnes démunies, votre conseil central ou particulier et des organismes extérieurs. Les partenariats préviennent les dédoublements et nous aident à accomplir davantage : *des petits groupes travaillant ensemble peuvent accomplir beaucoup !*
- Joignez-vous à une coalition locale d'organismes d'aide catholiques ou confessionnelles ou à une coalition locale préoccupée par le logement et l'itinérance. Travaillez avec ces groupes pour déterminer comment vous pouvez le mieux répondre aux besoins les plus pressants.

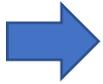
*Pour que s'améliore la situation générale du logement au Canada, il faut que collaborent les organismes de bienfaisance, les administrations locales, les paroisses et les personnes visées par ces programmes. Cela permettra à diverses initiatives de concentrer leurs efforts de manière stratégique tout en évitant les chevauchements inutiles. La collaboration et la communication permettront de reconnaître et de promouvoir la dignité de la personne humaine.*

- Conférence des évêques catholiques du Canada<sup>vii</sup>

Rapport

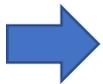
- Informez votre champion du logement local et le comité d'action national de vos progrès. Parlez-nous de vos réussites et de vos échecs pour partager votre expérience à d'autres qui tentent un projet semblable au vôtre.

## Q et R 1.4 : Créer



Y a-t-il du capital d'amorçage disponible pour démarrer un projet ?

Oui. Parlez à votre champion du logement local ou au comité d'action national qui vous aidera à explorer les subventions, prêts et autres modèles de financement – incluant les possibilités offertes par la Stratégie nationale sur le logement du gouvernement. (Pour plus de détails sur la Stratégie nationale sur le logement, voir la section Ressources additionnelles à la fin du document.)



Comment repérer les services existants afin de combler les lacunes le mieux possible ?

Pour avoir un aperçu des ressources disponibles, contactez le bureau du logement de votre gouvernement local ou provincial. (Au Québec, par exemple, vous pouvez contacter la Régie du logement; en C.-B., vous pouvez contacter BC Housing). Pour plus de détails, demandez de l'aide de votre champion du logement local.

Vous pouvez aussi vous informer auprès des centres d'accueil, refuges, organismes de logement abordable et organisations de bienfaisance.

Une fois que vous aurez une idée de l'aide au logement actuellement disponible, vous pourrez étudier plus en profondeur quels sont les services et les lacunes. Faites appel à votre champion du logement local ou au comité d'action national pour avoir de l'aide.

Créer des logements peut transformer la vie des personnes que nous soutenons. Voici un [survol de la façon de créer des logements abordables](#).

## 1.5 Devenir des agents de changement positif !

Préparation

- Commencez à penser à la façon dont nous pouvons changer le système au sein de notre conférence SSVP et de notre communauté, afin de mieux servir ceux qui sont mal logés ou sans-abri.

Action

- Déterminez si votre conférence détourne involontairement ceux qui sont mal logés ou sans abri de vos services. Par exemple, votre modèle de visite à domicile offre-t-il une alternative appropriée aux personnes sans domicile ? Existe-t-il une hiérarchie implicite séparant les « méritants » des « moins méritants » en fonction de leur situation de logement ?
- Agissez de manière proactive avec les gens de votre voisinage qui ont vécu ou qui vivent dans l'itinérance. Conversez avec eux poliment et écoutez plus que les paroles, avec votre cœur, prêts à les aider en partageant avec eux les ressources disponibles et - surtout – si vous vous engagez à faire quelque chose, faites-le
- Pensez à appliquer un cadre de changement systémique à votre analyse. Par exemple, essayez le cadre proposé dans la section Q et R du présent document.

**ACTION RAPIDE** à travers le pays :  
Le comité d'action national distribuera du matériel éducatif sur les enjeux de logement à travers le Canada. Partagez ce matériel le plus possible !

Rapport

- Partagez vos réussites et découvertes lors du sondage du printemps 2021

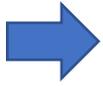
*Vous ne devez pas vous contenter de soulager la condition du pauvre par l'aumône; vous devez analyser sa condition et les injustices qui l'ont mené à la pauvreté, en vue d'améliorer sa condition à long terme.*

- Bienheureux Frédéric Ozanam<sup>viii</sup>

*Dans le monde d'aujourd'hui se lèvent avec force des voix que nous ne pouvons pas ne pas entendre, et qui demandent à nos Églises de vivre jusqu'au bout le fait d'être disciples du Seigneur Jésus-Christ. La première de ces voix est celle des pauvres.*

- Le pape François<sup>ix</sup>

## Q et R 1.5 : Devenir des agents de changement positif



Comment, en tant que conférence, pouvons-nous améliorer notre approche auprès des personnes mal logées ou sans abri, selon un modèle de changement systémique ?

Voyez le plan suivant à titre d'exemple :

- Étape 1 : Formuler une vision
  - *La vision* : En tant que conférence, nous voulons servir tous les gens démunis de notre communauté. Nous prévoyons travailler pour que tous ceux qui sont mal logés ou sans abri ne se butent à aucun obstacle s'ils souhaitent faire appel à nos services. Nous approcherons les organismes locaux qui travaillent avec les personnes mal logées et les itinérants, afin de déterminer quels sont les obstacles actuels dans notre mode de fonctionnement. Nous demanderons aussi à ceux que nous aidons déjà comment nous pouvons améliorer notre service aux personnes mal logées et aux sans-abri. D'ici deux ans, nous aurons établi un mode de fonctionnement révisé, qui nous permettra de nous impliquer activement auprès des personnes mal logées ou sans abri au sein de nos communautés.
  - *Indicateurs de réussite* – la vision indique :
    - pourquoi nous entreprenons ce projet
    - qui nous espérons aider, qui fera le travail et avec qui établirons-nous des partenariats
    - ce que nous souhaitons accomplir
    - quelles échéances avons-nous fixées
    - sur quoi se concentrera notre projet
    - comment (de manière générale) comptons-nous atteindre nos objectifs
- Étape 2 : Chercher une direction spirituelle
  - *Le plan* : Nous prierons individuellement et en groupe pour connaître l'inspiration et le succès dans le cadre de ce projet. Nous rechercherons d'autres occasions de prière. Par la prière, nous évaluerons comment ce projet peut être réalisé, en vue de se conformer aux dix enseignements sociaux de l'Église (i.e. : la dignité humaine, le respect de la vie humaine, l'association, la participation, la protection préférentielle du pauvre et du vulnérable, la solidarité, l'intendance, la subsidiarité, l'égalité des personnes et le bien commun.)

- *Indicateurs de réussite* : Le plan fait en sorte que :
  - Le groupe a un directeur spirituel, qui peut soit assister aux réunions ou préparer des réflexions pour le début de chaque réunion.
  - Le groupe a des réunions de prière régulières (au moins trois par année) qui se concentrent sur ce projet.
  - Le projet est conçu pour répondre aux dix enseignements sociaux de l'Église.
  
- **Étape 3 : Réseauter et inviter la participation**
  - *Le plan* : Nous approcherons ceux que nous servons pour leur demander de quelle façon nous pouvons le mieux intervenir face à cet enjeu et comment ils souhaiteraient participer. Nous regarderons si d'autres organisations ont déjà mis sur pied des solutions intéressantes au problème – au-delà de ce que nous accomplissons déjà. Nous les approcherons et établirons des partenariats avec elles. Nous chercherons quels autres groupes approcher pour suggestions et participation. Nous évaluerons s'il y a, au sein de la SSVP ou dans notre paroisse, des ressources non encore exploitées.
  
  - *Indicateurs de réussite* :
    - Le groupe comprend des gens que nous servons et leurs commentaires ont donné forme au projet.
    - Le groupe a établi des partenariats actifs avec une variété de groupes afin d'avoir :
      - une bonne description de la façon dont les autres groupes interagissent avec les personnes mal logées ou sans abri;
      - sous la main les coordonnées d'une personne contact pour chacun de ces groupes, que nous avons contacté et à qui nous avons parlé de notre projet; et
      - des membres de ces groupes qui participent à notre projet, et nous participons aux leurs.
    - Il y a une campagne continue pour recruter de nouveaux talents tant au sein de la SSVP que de la paroisse.
  
- **Étape 4 : Développer les compétences**
  - *Le plan* : Nous étudierons comment aider nos bénévoles, pour approfondir leur connaissance du problème, leur compréhension des causes profondes et leur perception de la manière dont nous pouvons aller de l'avant.
  - *Indicateurs de réussite* : Nous avons un plan de formation qui détaille les façons dont nous formerons nos membres à l'égard de ce projet.

- Étape 5 : Recueillir et cataloguer les données
  - *Le plan* : Nous déterminerons une méthode conviviale pour noter comment les autres organismes communautaires interagissent avec les personnes mal logées ou sans abri.
  - *Indicateurs de réussite* : Nous avons une base de données électronique dynamique (c.-à-d. mise à jour régulièrement) contenant cette information.
  
- Étape 6 : Identifier les causes profondes du problème
  - *Le plan* : Nous étudierons en groupe, avec les familles que nous aidons, avec nos partenaires communautaires et avec d'autres, pourquoi nos services pourraient ne pas être entièrement accessibles aux personnes mal logées ou sans abri.
  - *Indicateurs de réussite* : Nous avons colligé une liste de causes profondes, qui identifie les personnes ou les groupes responsables de chaque cause, ceux qui peuvent générer des changements par rapport à chacune des causes et les façons dont nous pouvons influencer ces agents de changement. Nous avons colligé cette liste conjointement avec les familles que nous servons et d'autres groupes qui travaillent sur cet enjeu.
  
- Étape 7 : Concevoir un plan pour le changement
  - *Le plan* : Nous déterminerons quelles sont les étapes nécessaires pour créer un système par lequel nos conférences s'impliquent activement auprès des personnes mal logées ou sans abris et les appuient.
  - *Indicateurs de réussite* : Nous avons préparé un plan d'action global qui détaille les étapes requises, notre rôle spécifique pour chacune de ces étapes et des mesures nous permettant d'évaluer notre degré de réussite par rapport au déroulement du plan.
  
- Étape 8 : Mettre de l'avant un plan de changement
  - Nous atteignons les objectifs à mesure que le plan est mis de l'avant

## 2.0 Approfondir notre spiritualité vincentienne

### Préparation

- Demandez le soutien de votre conseiller spirituel, votre paroisse, votre évêque et toute alliance interconfessionnelle qu'il peut y avoir.
- Réfléchissez régulièrement sur les façons dont les enseignements sociaux catholiques – en particulier les enseignements concernant la dignité de la personne humaine, nos droits et responsabilités les uns envers les autres et l'option préférentielle en faveur des pauvres – peuvent inspirer la campagne en cours.

### Action

- Encouragez les personnes démunies à prier pour eux-mêmes et pour les autres qui sont mal logés ou sans abri. Laissez-leur savoir que nous prions pour eux.
- Organisez un effort de prière inter ou intra conférence ou une retraite en lien avec le logement.
- Demandez à votre conseiller spirituel de diriger les prières de la conférence à propos des actions à prendre à l'égard du logement.
- Prendre des arrangements pour organiser des pétitions concernant les enjeux de logement, pendant la messe à votre paroisse.
- Veillez à faire dire une messe à l'intention de ceux qui font face à des difficultés de logement.
- Recherchez des initiatives de prière (menées par une variété de groupes confessionnels) existantes dans la communauté concernant le logement et joignez-vous à elles.

### Rapport

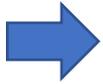
- Partagez vos réussites et découvertes lors du sondage du printemps 2021.

*« Je me sens quelque peu dépassé, car nous faisons la plupart de ces activités dans l'Okanagan et il y a des jours où nous avons l'impression de nous buter à un mur de briques. Cela ne veut pas dire que nous cessons d'avancer, mais je suis reconnaissant de voir que nous ferons maintenant cela à l'échelle nationale et je prie le Seigneur pour que les choses bougent enfin. »*

- Membre SSVP,  
Kelowna

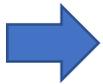
**ACTION RAPIDE à travers le pays :**  
Le comité d'action national distribuera une prière dédiée à notre campagne et quelques réflexions spirituelles. Pensez à vous en servir lors de vos réunions régulières de conférence ou avant d'effectuer une visite à domicile !

## Q et R 2.0 : Approfondir notre spiritualité videntienne



Où chercher pour trouver l'inspiration ?

Pensez à consulter les nombreux écrits et commentaires du pape François sur le service aux personnes aux prises avec la pauvreté.



Notre conférence peine à suffire à la tâche en ce moment même; où trouverons-nous le temps de travailler à cette campagne ?

Le recrutement pourra aider, mais avant tout, recherchez un soutien spirituel. Pensez à organiser une retraite, pour permettre aux membres de la conférence de prendre du recul, reprendre leur souffle, prier pour être guidés et trouver l'inspiration qui leur permettra de travailler à la campagne pas à pas, progressivement.

Inspirez-vous de la [prière de la SSVP pour le logement sain, sécuritaire et abordable](#).

Votre conférence a-t-elle songé à rassembler un cercle de prière? [Voici des conseils sur le recours à ces cercles](#).

### 3.0 Promouvoir l'activité vinctienne

#### Préparation

- Il arrive que les gens de nos paroisses et communautés ne soient pas au courant du bon travail que nous accomplissons. Nous voulons réfléchir et trouver des solutions pour changer cela, afin que les personnes dans le besoin sachent que nous sommes là et pour attirer de nouveaux bénévoles.

#### Action

- Fournissez à votre paroisse des mises à jour semi-annuelles concernant le travail que nous accomplissons dans le cadre de cette campagne
- Publiez dans votre bulletin paroissial, dans les publications de l'église et dans le journal communautaire des informations détaillées sur votre travail en matière de logement, afin que le mot se passe sur le type de soutien que la SSVP offre à ceux qui ont des besoins en matière de logement.

**ACTION RAPIDE** à travers le pays :  
Tout au long de la campagne, nous allons fournir des affiches et autre matériel promotionnel dont vous pourrez vous servir dans votre paroisse et votre communauté.

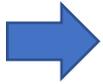
#### Rapport

- Faites un suivi sur la couverture médiatique de votre campagne.
- Prenez note du nombre de personnes que votre message a atteintes : combien de paroissiens étaient présents lors d'une réunion d'information, par exemple.
- Partagez cette information avec le comité d'action national.

*[Un ami m'a dit que] dans leur bulletin paroissial, ils ont une rubrique hebdomadaire intitulée Le coin de Vincent. Parce qu'il s'y trouve des informations à lire CHAQUE semaine, le travail de la SSVP est mis en valeur de manière continue. – Nous pourrions nous servir de ce modèle pour (1) demander des meubles, des vêtements, etc.... (2) donner des informations sur la Société locale, nationale ou internationale (3) donner des détails sur notre campagne sur le logement et (4) informer les familles concernant le Bon d'études canadien – Ce ne sont que quelques possibilités !*

- Membre SSVP,  
Maple Ridge

## Q et R 3.0 : Promouvoir l'activité vincentienne



Comment aborder la campagne avec les gens extérieurs à la SSVP ?

Commencez par votre réseau de paroisse ! Parlez à la congrégation. Installez un kiosque sur la campagne à l'arrière de l'église et tenez-vous tout près afin de répondre aux questions à la fin de la messe. Organisez une rencontre avec la Ligue des femmes catholiques, les Chevaliers de Colomb ou autres groupes similaires dans votre paroisse, et voyez s'ils peuvent travailler en partenariat avec vous dans le cadre de la campagne. Vérifiez s'il y a des assemblées d'autres groupes aidants catholiques ou d'autres religions dans votre communauté et parlez-leur de la campagne.

Après cela, recherchez divers groupes de la société civile qui travaillent sur le logement !

## 4.0 Développer la Société et ses membres

Préparation

- Engagez-vous envers la croissance, le changement et de nouveaux membres engagés au sein de votre conférence !

*[Nous avons pour] but d'établir un réseau de membres qui, nous l'espérons, se joindront activement à la campagne... [Nous pourrions] prévoir approcher les églises catholiques et autres ainsi que divers organismes dans notre collectivité locale.*

- Répondant de la SSVP à un sondage, Maple Ridge

*Nous devons explorer comment la SSVP peut travailler avec d'autres organismes communautaires afin d'avoir un impact plus important sur la crise du logement.*

- Répondant de la SSVP à un sondage, London

*Nous n'avons pas assez de membres pour faire le travail supplémentaire (concernant le logement).*

- Répondant de la SSVP à un sondage, Kelowna

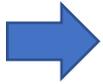
Action

- Lorsque vous faites un suivi de la campagne auprès de votre paroisse, demandez de nouveaux bénévoles pour répondre à un besoin de campagne spécifique (i.e. des gens qui aiment agir à titre de liaison, qui aiment le travail de prise de position, des travailleurs sociaux ou quiconque est porté à aider des gens dans le besoin à naviguer à travers les services sociaux, etc.)
- Travaillez à établir une relation solide avec au moins un autre organisme communautaire.
- Joignez-vous à une coalition locale d'organismes d'aide catholiques ou confessionnelles ou une coalition locale travaillant sur le logement et l'itinérance.
- Identifiez une action de cette campagne avec laquelle vous sentez que vous n'avez pas les compétences (par exemple, mener une visite à domicile dynamique) et demandez de l'aide.
- Sondez les membres de votre conférence et les paroissiens de votre église afin de découvrir les talents cachés qui pourraient vous aider à améliorer des compétences particulières. Avec l'aide de votre champion du logement local, demandez à vos conférences voisines, à votre conseil régional, central ou particulier et aux organismes communautaires s'ils ont des connaissances ou de la formation à partager avec vous pour vous permettre d'acquérir les compétences recherchées

Rapport

- Partagez vos réussites et vos découvertes lors du sondage du printemps 2021 !

## Q et R 4.0 : Développer la Société et ses membres



Comment pouvons-nous soulever l'intérêt de nos membres face à la campagne et intéresser de nouvelles personnes à se joindre à nous à cause de la campagne ?

Adressez-vous à la congrégation, parlez-leur de la campagne en cours, en racontant des histoires personnelles (mais anonymes) sur les défis auxquels certains personnes démunies font face et comment la congrégation peut vous aider à résoudre de telles difficultés.

Créez une dynamique en installant un kiosque à l'arrière de l'église et en vous y rendant après la messe pour répondre aux questions et accueillir les nouveaux membres possibles.

Approchez vos écoles locales pour leur parler de la campagne et encourager l'implication des jeunes.

Organisez un événement pour générer de l'intérêt – présentez par exemple un film sur les enjeux du logement.

# FEUILLETS

## Appel à l'action vincentienne :

### Faisons notre part pour parvenir au logement sain, sécuritaire et abordable !

#### Feuillet #1.1 : Écouter

1. Pendant au moins une visite à domicile ce mois-ci, parlez de la campagne nationale de la SSVp sur le logement sain, sécuritaire et abordable. Expliquez comment les vincentiens :
  - écoutent les gens dans le besoin s'exprimer sur la situation du logement;
  - apprennent quelles sont les ressources en matière de logement dans leur communauté, et travaillent à mettre les personnes démunies en lien avec ces services;
  - font tout leur possible, en se servant de notre organisation pour assurer un meilleur logement pour tous.
2. Dites aux personnes que vous visitez que nous aimerions connaître leur avis sur la situation du logement. Dites-leur que vous partagerez leurs commentaires (sous forme anonyme) avec les organisateurs de la campagne afin que nous puissions développer notre campagne. Demandez-leur : ont-ils des difficultés en matière de logement ? Quels sont ces défis ? Que pourrait-on faire pour améliorer la situation ? Pour lancer la conversation, vous pouvez essayer les questions spécifiques suivantes :
  - Votre maison est-elle sûre et en bon état ? Pourquoi ou pourquoi pas ?
  - Votre maison est-elle un lieu de séjour stable et durable ?
  - Votre maison est-elle abordable ? Quel est votre revenu mensuel ? Quelles sont vos autres dépenses, comme l'électricité, le chauffage et le téléphone ? Une fois vos dépenses payées, combien d'argent vous reste-t-il ? Que devez-vous acheter avec ce qu'il vous reste ? Comment faites-vous pour obtenir tout ce dont vous avez besoin pour rester en bonne santé ? Avez-vous d'autres sources d'aide ?
3. Voyez si vous pouvez faire quoi que ce soit pour aider la personne que vous visitez, à la lumière de ce qu'elle vous a dit. Par exemple, vous pouvez peut-être la mettre en contact avec un service communautaire d'aide au logement ou l'aider à naviguer les différents services. Pour des idées, adressez-vous à :
  - les vincentiens de votre conférence ou conseil central ou particulier;
  - votre champion du logement local;
  - le comité d'action national à ([sj-nac@ssvp.ca](mailto:sj-nac@ssvp.ca));
  - le plan d'action national de la SSVp sur le logement sain, sécuritaire et abordable à ([lien](#)).Rappelez-vous que vous n'avez pas à tout savoir spontanément. Si vous devez aider la personne que vous visitez davantage après l'avoir écoutée, mais vous ne savez pas comment, dites simplement : « Merci tellement de partager ceci avec moi. Donnez-moi un peu de temps pour voir si nous pouvons trouver de quelle façon vous aider avec votre situation de logement. Nous vous rappellerons aussitôt que possible. » Voyez à assurer un suivi dès que possible.
4. Rédigez un bref résumé des commentaires (n'incluez aucun nom ni information permettant d'identifier la ou les personnes) et faites-le parvenir au comité du plan d'action national à ([sj-nac@ssvp.ca](mailto:sj-nac@ssvp.ca)).

## ÉCOUTONS

### 1. À vos réunions régulières

- \*Incluez une période de discussion sur le logement (20 à 30 minutes).
- \*À la première réunion, suscitez la discussion à l'aide de questions préparées.
- \*Aux prochaines réunions, songez à partager des ressources visant un problème de logement.
- \*Encouragez les membres à sonder brièvement à l'improviste les personnes dans le besoin lors de visites à domicile ou d'autres contacts. Voir l'aide-mémoire 1.1 et *Les Temps changent* de février.
- \*Assurez-vous que tous les membres ont des exemplaires du bulletin *Les Temps changent*.

### 2. Questions de discussion

- \*Quels sont les impacts de l'itinérance/du manque de logement sur les personnes dans le besoin?
- \*Quels sont les principaux obstacles à l'accès aux logements convenables?
- \*Existe-t-il des liens entre vos membres et les organismes ou groupes locaux qui combattent l'itinérance?
- \*Comment la SSVP peut-elle plaider pour transformer les structures qui encadrent le logement/l'itinérance?
- \*Que peut faire la SSVP comme conférence ou conseil dans la lutte contre l'itinérance/l'inaccessibilité des logements?

### 3. Résultats de vos discussions

- \*Repérer les membres qui s'y connaissent en logement/itinérance ou qui s'y intéressent.
- \*Former un comité d'action contre l'itinérance.
- \*Inviter vos membres à contribuer à l'organisation de futures discussions.
- \*Dresser un plan pour sonder brièvement les personnes dans le besoin lors de futurs contacts (visites à domicile, banques alimentaires, soupes populaires).

### 4. Questions de sondage

- \*Votre logement est-il sécuritaire et en bon état? Pourquoi ou pourquoi pas?
- \*Y êtes-vous stable et en place à long terme?
- \*Est-il abordable? Revenu mensuel? Dépenses (électricité, téléphone, nourriture, etc.)? Que vous reste-t-il en fin du mois?
- \*Comment va la santé de votre famille?

### 5. Résultats du sondage :

- \* Résumez brièvement les commentaires et soumettez le tout Comité national du logement ([si-nac@ssvp.ca](mailto:si-nac@ssvp.ca)).

**Note : Ces questions sont « suggérées »; reformulez-les au besoin.**

## ÉCOUTONS

Rencontrer les sans-abri peut être intimidant, mais ces gens font généralement preuve de respect et veulent parler si on leur offre une écoute sincère.

### 1. Contactez/visitez les refuges locaux pour expliquer vos objectifs.

- \*Distribuez un document sur la SSVP et le plan d'action pour le logement. Demandez-leur
- \*de tenir un sondage informel sur l'itinérance
- \*de donner aux sans-abri une voix dans les actions futures
- \*de puiser dans les résultats et commentaires du sondage pour formuler un plan efficace de plaidoyer et d'action
- \* d'écouter soigneusement pour mieux comprendre l'itinérance et ses causes.

### 2. Fixez une date et une heure. Demandez au refuge de choisir quatre à dix résident-e-s pour une réunion.

### 3. Visite du refuge

- \*Soyez à l'heure.
- \*Apportez des friandises (p. ex. cartes Tim Horton de 5 \$)
- \*Présentez-vous et expliquez que vous venez pour écouter.
- \*Soyez de deux à quatre de la SSVP.
- \*Notez les commentaires et promettez-en une copie au groupe.

### 4. Les visites dans la rue se font aussi, mais soyez toujours deux de la SSVP.

- \*Approchez les gens doucement, la voix calme; présentez-vous et demandez si vous pouvez leur parler.
- \*Écoutez en prenant de brèves notes.
- \*Offrez une collation ou une carte Tim.

### 5. Résultats

- \*Soumettez un sommaire des commentaires et observations au Comité national (sj-nac@ssvp.ca).
- \*Alimentez-en ensuite vos futures discussions à la conférence.
- \*Fondez enfin des actions et plaidoyers sur ces commentaires.

**Faisons notre part pour parvenir au logement sain,  
sécuritaire et abordable !**

**Feuillet #1.2 : Mettre en contact et naviguer !**

1. Lors de votre prochaine réunion de conférence, consacrez quelques minutes pour discuter de quelle façon la SSVP peut aider à mettre les personnes éprouvant des difficultés à se loger en contact avec les services qui peuvent leur prêter assistance. Abordez les questions suivantes :
  - Que ferions-nous, à ce moment-ci, si au cours d'une visite à domicile, la personne nous apprenait qu'elle s'attend à être évincée dans deux semaines ? Ou bien que le logement est infesté de vermine ? Ou que le propriétaire l'a avertie qu'elle devait partir parce qu'elle attendait un bébé ?
  - Éprouvons-nous des difficultés parfois à savoir à qui référer nos personnes qui ont besoin d'aide ?
  - Y a-t-il des références qui ont donné de très bons résultats et que nous devrions garder en mémoire pour l'avenir ?
2. Avec l'aide de votre champion du logement local, élaborer une carte de navigation qui illustre quand et comment votre conférence établira un contact avec les services tels que votre bureau du logement des autorités locales, votre bureau local d'aide juridique, les organismes de bienfaisance en matière de logement, etc.
3. Veillez à partager la carte de navigation avec les membres de la conférence. Établissez un protocole d'utilisation de la carte. Ce protocole devrait répondre aux questions suivantes :
  - a. La carte est-elle réservée à notre propre usage ou pouvons-nous la distribuer aux personnes ?
  - b. Devons-nous l'avoir avec nous lors de toutes les visites ?
  - c. Le rendrons-nous disponible, par exemple dans notre site internet ?
  - d. Que ferons-nous pour nous assurer que nos personnes réussissent à prendre contact avec les ressources que nous leur fournissons ? Par exemple, avons-nous une politique établissant que nous donnons le premier coup de fil en compagnie du voisin ou laissons-nous simplement le numéro de téléphone et nous rappelons après deux jours pour savoir comment l'appel s'est déroulé et si d'autres contacts sont nécessaires ?
  - e. Comment maintenir la carte à jour ?

## Mettre en contact et naviguer

**Lorsqu'ils se préparent à discuter des problèmes de logement avec leurs voisins dans le besoin, les Vincentiens doivent connaître les faits concernant leurs revenus afin de mieux comprendre leur situation :**

- Quel est le niveau d'aide sociale (aide sociale ordinaire ou prestation d'invalidité) qu'ils reçoivent?
- Quel niveau de soutien reçoivent-ils pour leurs enfants? Le montant de l'allocation canadienne pour enfants (ACE) peut varier d'une administration à l'autre. Des informations sont disponibles sur la page du calculateur de prestations pour enfants et familles de l'ARC.
- Y a-t-il des règles ou des avantages différents si la famille n'a pas le statut de résident permanent? En Ontario, ils n'ont pas droit à l'ACE, mais reçoivent un soutien nettement moindre.
- Y a-t-il d'autres avantages distribués par le biais du système d'impôt sur le revenu? En Ontario, il existe une prestation Trillium pour aider à payer les frais de logement, mais les gens doivent produire leur déclaration de revenus pour l'obtenir. Les autres provinces ont-elles des programmes? Encore une fois, le calculateur de prestations de l'ARC est un bon point de départ.
- Une fois que tout est pris en compte, quel est le revenu de la famille?

Comment ce revenu se compare-t-il aux mesures de la pauvreté en dollars ou en pourcentage? Parfois, les personnes âgées ont l'impression qu'un certain montant est élevé parce qu'un ménage de deux personnes âgées reçoit moins d'argent. Mais si elles pensent à l'alimentation et à l'habillement de trois enfants en pleine croissance ou au besoin d'un appartement de trois chambres à coucher, elles peuvent se rendre compte que ce montant n'est pas suffisant. La comparaison du revenu du ménage avec une mesure de la pauvreté peut donner une certaine perspective.

**Les Vincentiens peuvent désormais s'engager de manière significative auprès des personnes dans le besoin**

- Comment la famille dépense-t-elle son argent?
- Quel est le coût de leur logement? Paient-ils les services publics en plus du loyer? Quel pourcentage de leur revenu est consacré au logement?
- Selon les Vincentiens, la qualité du logement est-elle adéquate pour assurer la salubrité et la sécurité du logement?
- Si le coût du logement est supérieur à 30 %, la Société canadienne d'hypothèques et de logement considère qu'il s'agit d'un besoin impérieux de logement.
- Déterminez ce que la famille sacrifie pour se permettre ce logement. Est-ce un compromis acceptable ou renonce-t-elle à des besoins essentiels? Que font-ils pour compenser?
- Comment le Vincentien se sent-il?

## **Y a-t-il quelque chose que le Vincentien puisse faire pour aider?**

- Y a-t-il d'autres mesures de soutien auxquelles les Vincentiens peuvent aider leurs voisins à accéder? Par exemple :
  - Suppléments de loyer : qui est admissible, combien, à qui s'adresser ?
  - Les aides d'urgence telles que les renflouements pour le loyer ou les services publics une fois tous les deux ans?
  - Programmes spéciaux de soutien aux services publics (p. ex. le Programme ontarien d'aide relative aux frais d'électricité).
  - Existe-t-il d'autres mesures d'aide communautaires : magasins Saint-Vincent de Paul, banques alimentaires, centres de ressources communautaires – pour aider à combler les lacunes qu'imposent les coûts excessifs du logement?
  - Des agences de conseil ou de ressources spéciales, telles que des cliniques bénévoles d'impôt sur le revenu?

## **Les champions du logement peuvent être chargés de trouver certaines informations pour aider les Vincentiens à démarrer.**

- Consultez les sites Web des gouvernements provinciaux ou territoriaux pour connaître les niveaux de revenu des différents types de ménages. Consultez le site Web des CSSS de la province ou du territoire. Cherchez à savoir s'il existe des organismes de réduction de la pauvreté qui fournissent des renseignements.
- Consultez le site Web de l'ARC pour savoir quelles prestations distribuées par le gouvernement fédéral sont disponibles dans votre région.
- Trouvez et partagez des informations sur les mesures de la pauvreté pour différentes tailles de ménage.
- Vérifiez s'il existe des organismes non-gouvernementaux dans votre région pour vous aider en matière de défense des droits ou de soutien matériel. Certaines de ces mesures de soutien peuvent faire partie de l'action de l'église ou être des organismes gouvernementaux indépendants.
  - Centres juridiques communautaires
  - Gamme d'aides de la SSVP ou d'une autre organisation confessionnelle
  - Centres de ressources communautaires
  - Banques alimentaires
  - Magasins de vêtements gratuits
  - Des informations générales peuvent aider les conférences à démarrer

**Pour faire de cet événement une véritable occasion de croissance spirituelle pour les membres de la conférence, partagez et discutez de ce que vous avez appris de votre expérience en marchant dans les chaussures de vos voisins. Résistez à la tentation de critiquer leurs choix de vie et concentrez-vous sur la profondeur de leur pauvreté. Si vous étiez à leur place, que feriez-vous de mieux?**

## Mettre en contact et naviguer

Que puis-je faire pour défendre la cause des sans-abri?  
Douze conseils pour devenir la voix des sans-abri.

1. Commencez par adopter la bonne attitude : un esprit de solidarité avec les sans-abri, un cœur compatissant, un désir ardent de justice sociale, un engagement à long terme fondé sur la foi, l'espoir et l'amour.
2. Éduquez-vous d'abord sur les enjeux liés à l'itinérance, les droits de la personne, les causes systémiques de l'itinérance, le lien direct entre la pénurie de logements sains, sécuritaires et abordables et la pauvreté. Renseignez-vous le plus possible sur la question, sur ce qui est actuellement fait pour lutter contre l'itinérance, à l'échelle locale et ailleurs, et sur les stratégies efficaces et les meilleures pratiques.
3. Engagez-vous à établir une relation plus étroite avec les personnes démunies en les écoutant activement et en découvrant quelles sont leurs préoccupations en matière de logement. Ainsi, vous serez davantage en mesure de comprendre leur situation et leur point de vue : vous avez affaire à des personnes qui ont des problèmes et non à des personnes à problèmes.
4. Écoutez en silence et attentivement. Posez des questions afin d'être bien informé sur les éléments positifs et négatifs des programmes locaux, provinciaux et fédéraux de lutte contre l'itinérance.
5. Apprenez des stratégies de messages positifs : exprimez vos croyances et vos valeurs en matière de logement de façon réfléchie et non agressive; réjouissez-vous des progrès accomplis et faites pression pour obtenir encore plus d'améliorations.
6. Exprimez-vous : partagez vos connaissances (faits avérés et recherches sérieuses uniquement) et vos convictions sur le logement universel avec quiconque voudra bien vous écouter : vos proches, vos amis, vos collègues de travail, vos compagnons de culte, toute personne avec qui vous entretenez des liens.
7. Écrivez sur les enjeux liés à l'itinérance : préparez et distribuez des fiches d'information; publiez des blogues et des bulletins; envoyez des lettres de défense des sans-abri aux éditeurs de journaux locaux et à vos représentants élus (quels sont les problèmes systémiques en matière de logement? pourquoi devrions-nous nous en soucier? quelles sont les solutions appropriées?).
8. Travaillez en équipe, réseautez avec des personnes aux vues similaires, impliquez-vous dans des organisations qui prennent position en faveur des sans-abri, ou lancez-en une vous-même.
9. Participez à des actions concrètes pour mettre sur pied des projets de logement sans but lucratif, comme des coopératives d'habitation.
10. Organisez des ateliers éducatifs et des conférences sur les enjeux relatifs à l'itinérance, parce que favoriser la sensibilisation et l'éducation du public est un plaidoyer en action.
11. Formez, motivez et soutenez d'autres défenseurs et stratèges du droit au logement afin de multiplier les effets de votre implication personnelle.
12. Priez beaucoup, afin que vous ayez l'audace de contester l'injustice en matière de logement dans la puissance de l'Esprit, et de ne pas perdre courage lorsque la lutte sera difficile.

### Prise de position – COMMENT FAIRE

Voir la page Web de la Campagne nationale sur le logement :  
<https://www.ssvp.ca/fr/logement>.

Veillez choisir une suggestion dans la liste du document « **Actions pour contribuer à la création de logements sains, sécuritaires et abordables pour tous** ». Il existe plusieurs différentes façons d'agir aux fins d'une prise de position en matière de logement.

Les suggestions proviennent de l'organisme Citizens for Public Justice. De plus amples renseignements sont disponibles à l'adresse suivante : <https://cpj.ca/cpis-advocacy-toolkit/>.

Vous pouvez trouver les coordonnées de votre député fédéral ici :  
<https://www.noscommunes.ca/members/fr>.

Vous pouvez trouver les coordonnées de votre député provincial de l'Ontario ici :  
<https://www.ola.org/fr/deputes>.

Vous pouvez trouver les coordonnées de votre conseiller municipal en consultant le site Web de votre municipalité. N'oubliez pas que vous pourriez avoir un conseiller pour votre municipalité, ville ou village et un autre au niveau régional (c.-à-d. York, Peel, Haldimand—Norfolk, etc.).

Faites une recherche sur Google pour savoir quelles autres organisations sont engagées dans des activités de prise de position similaires. Elles ont peut-être une lettre type ou d'autres suggestions sur la façon d'ajouter votre voix. L'union fait la force!

Une fois que vous avez mené à bien votre première initiative de prise de position, choisissez-en une autre et recommencez!

Que ce soit pour nous faire part de vos réussites ou pour demander de l'aide, n'hésitez pas à communiquer avec nous à l'adresse suivante : [advocacy@ssvp.on.ca](mailto:advocacy@ssvp.on.ca).

## APPEL À VOTRE REPRÉSENTANT ÉLU

(les suggestions suivantes s'appliquent aussi bien  
à votre député provincial qu'à votre conseiller municipal)

Dans certains cas, un appel téléphonique rapide au bureau de votre député peut être plus efficace que la rédaction d'une lettre. En tant qu'électeur, vous pourriez être en mesure de parler directement à votre député (plutôt que de parler à un membre de son personnel). Un appel téléphonique peut être plus efficace et mémorable pour un député si vous montrez que vous avez une certaine connaissance de la question, que vous respectez son temps et que cette question est importante pour ses électeurs.

S'adresser à un membre du personnel du député peut également être très efficace. Le personnel du député dispose de plus de temps pour vous rencontrer et il peut ensuite faire part de vos préoccupations particulières au député.

### Par téléphone

- Présentez-vous et identifiez-vous en tant qu'électeur en indiquant votre code postal ou votre adresse.
- Demandez à parler au député directement, mais ne soyez pas surpris si vous devez plutôt traiter avec un membre de son personnel. Souvenez-vous que le personnel peut aider à faire avancer votre dossier.
- Donnez la raison de votre appel et expliquez votre préoccupation.
- Abordez une ou deux grandes préoccupations par appel téléphonique. Ne vous déchargez pas sur le député ou son personnel de toutes vos préoccupations politiques en une seule fois.
- Posez des questions claires et précises qui nécessitent des explications.
- Demandez un engagement à agir de sa part.

#### **Conseils pour les appels aux députés**

- Dites au député que cette question aura de l'importance pour vous lors des prochaines élections.
- Évitez de révéler tout parti auquel vous êtes affilié ou dont vous êtes proche; si vous montrez que votre vote est déjà exprimé pour un parti donné, le député peut ne pas être enclin à vous aider.
- Soyez aussi bref que possible lorsque vous exposez vos préoccupations. Évitez de prendre trop de son temps.
- Restez calme et respectueux dans le dialogue. Faites preuve d'ouverture.
- Exercez un suivi : Renseignez-vous sur les mesures qui ont été prises à la suite de votre appel, et répondez de manière appropriée.

# RENCONTRE AVEC VOTRE REPRÉSENTANT ÉLU

(les suggestions suivantes s'appliquent aussi bien à votre député provincial qu'à votre conseiller municipal)

## Étape 1 – Organiser une rencontre

- Appelez, envoyez un courriel ou visitez le bureau de circonscription pour fixer un rendez-vous avec un député. Indiquez votre nom, votre code postal et la raison pour laquelle vous souhaitez rencontrer le député.
- Si le député n'est pas disponible pour une rencontre, demandez à voir un membre de son personnel. Le personnel du député dispose de plus de temps pour vous rencontrer et il peut faire part de vos préoccupations particulières au député.

## Étape 2 – Préparation

- Demeurez au fait de la question (voir « [Doing Research](#) »).
- Dressez une liste des questions que vous voulez poser au député (et des propositions de solutions précises).
- Apportez des documents que le député pourra consulter plus tard, comme un mémoire d'une page (voir « [one-page brief](#) »). Fournissez un contexte concis sur la question, vos préoccupations et les solutions que vous proposez.
- Demandez au personnel quelle quantité de renseignements le député possède sur votre question. Offrez d'envoyer des documents d'information avant la tenue de la rencontre.
- Soyez prêt à écouter : lors d'une rencontre typique avec un député, ce dernier parle les deux tiers du temps, et le citoyen, un tiers.
- Mettez l'accent sur la façon dont vous pouvez aider le député à faire son travail. Où sont les lacunes en matière d'information? Êtes-vous en possession d'informations qui pourraient être utiles?
- Faites participer d'autres personnes! Plus il y a de voix, plus le message est fort et entendu.

## Étape 3 – Lors de la rencontre

- Présentez votre dossier de manière claire et concise. Concentrez-vous sur un ou deux points.
- Insistez pour obtenir une réponse directe à vos questions. Si le représentant est d'accord avec vous, mettez-le par écrit afin de pouvoir le tenir responsable.
- Ayez un dialogue calme et respectueux (même si le député n'est pas d'accord avec vous). Montrez que vous êtes disposé à travailler avec lui.
- Remerciez toujours le député pour son temps et pour l'occasion de le rencontrer.
- Une rencontre avec un député ne dure généralement pas plus d'une heure.
- Respectez toute limite de temps convenue.
- Détendez-vous.

## Étape 4 – Après la rencontre

- Faites le suivi! Rédigez une lettre (ou un courriel) pour remercier le député de vous avoir rencontré. Dans votre lettre, résumez les engagements qui ont été pris et demandez une mise à jour de ce qui a été fait.

# RÉDACTION D'UNE LETTRE OU D'UN COURRIEL À VOTRE REPRÉSENTANT ÉLU

(les suggestions suivantes s'appliquent aussi bien  
à votre député provincial qu'à votre conseiller municipal)

Une lettre personnelle à votre député peut être un outil de changement efficace. Que vous écriviez à titre individuel ou dans le cadre d'une campagne de rédaction de lettres, les directives suivantes vous aideront à savoir comment rédiger une lettre de plaidoyer efficace à un député.

## Style

Une lettre originale peut être plus efficace qu'une lettre type, alors essayez d'utiliser vos propres mots.

- Personnalisez et incluez vos propres expériences pertinentes.
- Développez de deux à trois aspects précis de votre sujet pour expliquer votre position.
- Le plus efficace est d'être concis (il est préférable de ne pas dépasser deux pages). Si vous avez des informations additionnelles, joignez-y un mémoire sur le sujet ou tout autre document d'information (voir la section « Writing a One-page Brief »).

## Contenu

- Indiquez le but/l'objectif au début et présentez brièvement vos préoccupations.
- Décrivez votre intérêt pour la question et les références pertinentes.
- Posez des questions qui exigent une réponse à développement.
- Demandez des informations supplémentaires ou des éclaircissements sur la position de votre député.
- Demandez un engagement envers une action spécifique et justifiez votre demande.
- Remerciez le député pour toute action positive qu'il a entrepris dans le passé sur cette question.
- Demandez que le député réponde à votre lettre.

## Envoi de courriels aux politiciens

Un courriel est tout aussi efficace qu'une lettre postale, car le personnel parlementaire traite les deux de la même manière.

Lorsque vous envoyez des courriels à un député ou à un autre représentant élu, assurez-vous de respecter bon nombre des mêmes normes que dans la section « Rédaction d'une lettre à un député » (p.25). Le courriel doit être bref et ciblé, avec le style d'adresse approprié pour le représentant. Soyez bienveillant dans votre utilisation du langage, et assurez-vous de demander au représentant de répondre à votre courriel.

Indiquez votre adresse et votre code postal afin que le représentant sache que vous faites partie de sa circonscription.

## Campagne de rédaction de lettres

Lorsque les députés reçoivent plusieurs lettres sur le même sujet, ils y accordent plus d'attention. Si vous disposez d'un vaste réseau, partagez votre lettre avec d'autres afin qu'ils s'en servent comme modèle. Encouragez-les à personnaliser la lettre autant que possible.

- Aucun affranchissement n'est nécessaire lorsque vous envoyez une lettre à un député.
- Conservez une copie de la lettre que vous envoyez pour vous y référer lorsque vous recevez une réponse.
- Partagez votre lettre avec d'autres personnes et organisations (comme CPJ) qui défendent également votre cause.
- Faites un suivi! Récrivez au député pour le remercier de sa réponse, en ajoutant tout rappel de vos demandes et des engagements qu'il a pris.

Pour de plus amples renseignements sur la façon de rédiger une lettre à votre député, voir ici : <https://resultscanada.ca/wp-content/uploads/conseils-pour-e%CC%81crire-a%CC%80-son-de%CC%81pute%CC%81.pdf>.

**Voir la page suivante pour une lettre type expliquant les éléments qui devraient entrer dans l'élaboration de votre propre correspondance.**

(de Citizens for Public Justice – vous pouvez ouvrir cette lettre dans Word et la modifier si vous souhaitez utiliser une partie du contenu et de la mise en page pour votre propre lettre - <https://cpj.ca/writing-a-letter-to-your-mp/>).

March 1, 2015

Indiquez toujours la date pour fins de référence et responsabilité.

Mr. John Smith, M.P.  
House of Commons  
Ottawa, Ontario  
K1A 0A6

Inclure le nom et l'adresse du député avec le style d'adresse approprié.



MODÈLE LETTRE

Dear Mr. Smith,

Indiquez dans quel but vous écrivez la lettre.

I am writing concerning the development of a federal poverty reduction strategy. In 2015, according to the lowest commonly accepted measure, 2.96 million people in Canada were living in poverty. A comprehensive federal strategy could significantly reduce this number and change the lives of many poor Canadians. I hope that you will do everything you can to bring about positive change in this area.

I have volunteered at a local food bank for six years. While it is rewarding to be a part of this work, it saddens me to see more and more people in our community in need of this type of assistance just to live day-to-day. Many of our clients could be lifted out of poverty through the implementation of a federal poverty reduction strategy.

Your party has committed to many actions to address poverty in Canada, insurance, offering affordable housing and childcare, and seeking justice for aboriginal peoples. Your party has also called for Parliamentary hearings to address a federal poverty reduction strategy. Please now adopt an **official federal poverty reduction strategy**, which would include:

Ajoutez des expériences personnelles et pertinentes.

- Creating a comprehensive, integrated federal plan for poverty elimination
- Passing a federal Act to eliminate poverty, promote social inclusion and strengthen social security
- Collecting and allocating sufficient federal revenue to invest in social security

Formulez des demandes claires.

Posez des questions.

Thank you for your commitment in the past to justice and combating poverty. Will you now work towards a federal poverty reduction strategy to be announced by your party? What specific actions will you take towards this goal? Please respond with answers to these key questions.

Remerciez le député pour les actions qu'il a entrepris.

Sincerely,

Demandez une réponse.

Signature

Jane Anderson  
321 Justice St.  
Edmonton, AB A1B 2C3  
cc: other MPs,

Indiquez votre nom et votre adresse à la fin de la lettre. Votre code postal est très important car il montre que vous êtes membre de la circonscription de votre député

« cc » (copie carbone) d'autres députés, ministres et organisations qui ont reçu la même lettre. Le destinataire saura que d'autres personnes sont au courant.

## Actions pour contribuer à l'établissement de logements sains, sécuritaires et abordables pour tous

*Dans le cadre de la Campagne nationale sur le logement, qui vise à établir des logements sains, sécuritaires et abordables pour tous, nous demandons à votre conférence ou conseil d'examiner les actions suivantes. Chacune d'entre elles, à sa manière, contribue à la création de logements sains, sécuritaires et abordables dans nos communautés.*

*Choisissez-en une qui vous passionne ou qui pourrait être particulièrement pertinente pour votre communauté. Consultez la section « Comment faire » à la fin du document pour vous aider à démarrer.*

**Allocation de logement :** Les allocations de logement qui font partie des prestations d'aide sociale sont beaucoup trop faibles. Les gens doivent dépenser une grande partie de leurs allocations de base pour payer leur logement. Les taux d'aide sociale sont la responsabilité des provinces et des territoires et devraient inclure une allocation raisonnable pour un logement sain, sécuritaire et abordable.

**Action :** Communiquez avec les représentants provinciaux pour exiger des taux d'aide sociale qui permettent aux gens d'avoir la capacité de se payer un logement décent. Trouvez d'autres groupes dans votre région qui défendent les allocations de logement décentes et ajoutez votre voix.

**Construire des logement publics/sociaux :** Nous devons construire des logements publics abordables dédiés, car il n'y a pas eu d'investissement substantiel dans la construction de logements sociaux au Canada depuis les années 1990. Cette solution est permanente et à l'abri des fluctuations du marché.

**Action :** La stratégie nationale du logement propose la construction de logements sociaux. La réalisation de cet objectif nécessite les efforts coordonnés des gouvernements municipaux, provinciaux et locaux. Organisez une campagne de rédaction de lettres ou de courriels pour demander à vos représentants à chaque niveau ce qu'ils font pour promouvoir la construction de logements sociaux.

**Contrôle des loyers :** Le contrôle des loyers peut aider à maintenir le coût du logement stable, mais il existe souvent des failles qui permettent aux propriétaires d'imposer des augmentations de loyer déraisonnables. Les augmentations de loyer devraient correspondre à l'inflation et être autorisées chaque année, et non pas lorsqu'il y a un changement de locataire ou un autre événement aléatoire. Les propriétaires devraient être tenus de justifier les augmentations de loyer en fonction des améliorations apportées à la propriété.

**Action :** Les gouvernements provinciaux réglementent le contrôle des loyers par le biais de la législation sur les propriétaires et les locataires. Existe-t-il un contrôle des loyers dans votre région? Existe-t-il des voies d'appel où les locataires peuvent se plaindre des augmentations? Quelles protections existent pour les locataires? Si ce n'est pas le cas, demandez à votre représentant provincial d'agir au nom des locataires.

**Expulsions pour cause de rénovation :** Dans certains secteurs à faible taux d'inoccupation, les propriétaires expulsent les locataires sous prétexte qu'ils prévoient rénover la propriété ou qu'ils requièrent l'unité de logement pour leur propre famille immédiate. Les mêmes unités sont ensuite relouées à de nouveaux locataires, à un prix beaucoup plus élevé.

**Action :** La législation concernant les propriétaires et les locataires doit se pencher sur ce phénomène et assurer une protection pour les locataires. Le gouvernement provincial réglemente ces questions. Vérifiez les règles en vigueur dans votre région.

**Encourager l'établissement de logements accessoires dans les propriétés existantes :** Plusieurs logements canadiens sont « sous-peuplés », c.-à-d. que peu de personnes vivent dans des propriétés beaucoup trop spacieuses pour leurs besoins immédiats. Les codes et règlements locaux devraient être adaptés afin d'encourager le développement de logements accessoires légaux dans les propriétés existantes.

**Action :** Plaidez en faveur de règlements dans votre communauté qui permettent aux propriétaires de convertir facilement les espaces inutilisés en logements légaux, sains et abordables. Parlez à vos représentants municipaux pour savoir comment cela pourrait être facilité dans votre région.

**Zonage inclusif :** Il s'agit d'une réglementation qui prescrit qu'une certaine proportion des unités locatives des nouveaux développements résidentiels soient désignées comme « abordables ». Le gouvernement pourrait offrir des incitatifs aux entrepreneurs en construction pour qu'un certain pourcentage d'unités dans les immeubles d'habitation soit disponible à des loyers abordables. Les communautés à revenus mixtes sont des communautés saines.

**Action :** Vérifiez s'il existe un zonage inclusif dans votre municipalité. Existe-t-il des mesures aux niveaux municipal, provincial ou territorial pour inciter les entrepreneurs et les promoteurs en construction à offrir des logements abordables?

**Soutenir et promouvoir les unités de logement alternatives :** Plusieurs administrations envisagent de construire des logements préfabriqués, modulaires et empilables pour offrir un logement rapide aux sans-abri. Les maisons de ruelle ou les petites unités construites sur des terrains résidentiels existants peuvent également fournir des maisons plus rapidement. Le soutien du public pour des moyens créatifs de créer des logements abordables à moindre coût peut encourager les municipalités et les entrepreneurs en construction à faire preuve de créativité pour fournir davantage de logements.

**Action :** Cette campagne peut être dirigée vers les niveaux de gouvernement municipal et provincial. Est-ce que l'un des niveaux de la Société de Saint-Vincent de Paul de votre région possède une propriété qui pourrait accueillir ce type de logement?

**Libérer des terrains publics pour des logements abordables :** Les terrains et bâtiments excédentaires inutilisés appartenant aux différents ordres de gouvernement devraient être proposés pour être réaménagés en logements abordables.

**Action :** Des campagnes de rédaction de lettres ou des visites aux représentants élus pour exiger que, compte tenu de la crise du logement abordable qui sévit, toute propriété du domaine public déclarée excédentaire soit d'abord considérée pour en faire des logements sociaux.

**Libérer des terrains diocésains pour des logements abordables :** De nombreux groupes religieux et d'autres organismes sans but lucratif qui possèdent des propriétés pourraient examiner comment ces terrains pourraient être mieux utilisés au profit de la communauté.

**Action :** Entamez un dialogue avec votre diocèse. Votre SSVP possède-t-elle une propriété qui est sous-utilisée ou qui pourrait être réaffectée pour permettre la construction de logements abordables?

**Décourager la spéculation qui laisse les maisons ou logements inoccupés :** Il arrive que les propriétaires ne cherchent qu'à réaliser un retour rapide sur la revente de leur propriété. Ils trouvent plus pratique de laisser la propriété vide plutôt que d'y vivre eux-mêmes ou de la mettre sur le marché locatif. Vancouver a établi une surtaxe sur les logements inoccupés et une surtaxe sur l'achat de propriété par des étrangers, afin de décourager la spéculation.

**Action :** Cherchez à savoir si la province ou la municipalité dispose d'une politique fiscale visant à maintenir les immeubles résidentiels occupés. Si ce n'est pas le cas, contactez les représentants des deux niveaux pour les encourager à adopter de telles politiques, comme le font d'autres municipalités partout au Canada.

**Réglementer les locations à court terme :** Selon une récente étude menée par l'Université McGill, on estime que les locations à court terme de type Air B&B ont soustrait au marché locatif canadien 35 000 unités locatives à long terme. Les intervenants en matière de logement demandent que les autorités locales imposent des restrictions et des limites sur ces types de location.

**Action :** Votre municipalité dispose-t-elle de restrictions et de règles raisonnables régissant les locations à court terme? Si ce n'est pas le cas, demandez à votre conseiller municipal de travailler à leur mise en œuvre.

**Soutenir les initiatives de logement abordable dans votre quartier :** Il arrive que des organismes à but non lucratif obtiennent les fonds nécessaires à la mise sur pied de logements supervisés pour les sans-abri, les personnes handicapées ou d'autres groupes marginalisés.

**Action :** Remplissez votre mission vincentienne de charité en défendant ces initiatives dans votre communauté. Surveillez la date des réunions locales (virtuelles ou autres) pour discuter des demandes de logements abordables proposées, afin de pouvoir exprimer votre soutien en y assistant ou en écrivant une lettre.

**Prière de la campagne SSVP pour  
Un logement sain, sécuritaire et abordable est un droit fondamental**

Dieu d'amour et de miséricorde, nos prières témoignent de notre compassion pour les personnes démunies et pour ceux et celles qui peinent à se loger convenablement.

Bien que divin, ton Fils Jésus ne s'est pas accroché à sa divinité. Il a plutôt choisi de rester parmi nous. À Nazareth, il baignait dans l'amour et le soin de Marie et Joseph.

Il a invité les premiers disciples à le côtoyer dans sa demeure, mais pendant son ministère, il n'avait souvent pas d'endroit où reposer sa tête.

Il nous a montré à t'aimer d'abord, ensuite les autres, nous-mêmes et toute la création, celle-ci étant souvent intégrale à sa promesse d'une vie nouvelle dans ses paraboles.

Aide-nous à le servir par nos interventions auprès des endeuillés, des orphelins, des étrangers et, surtout, des personnes démunies. Accorde-nous la sagesse de prendre de bonnes décisions dans notre soutien aux personnes démunies, la force d'exécuter ces décisions, l'humilité d'accepter les idées des autres, la joie dans notre lutte contre la pauvreté et la détermination dans notre quête de fournir, comme droit fondamental, un logement convenable à tous.

Inspire les propriétaires à prendre plus soin de leurs logements pour que leurs locataires y vivent mieux. Remplis aussi le cœur et l'âme des riches du désir d'unir leurs efforts aux nôtres afin de trouver et bâtir des logements convenables pour ceux qui en ont le plus besoin.

Unis à notre Sainte Mère, et comptant sur l'intercession de saint Vincent de Paul et du bienheureux Frédéric Ozanam, nous te le demandons par Jésus Christ, ton Fils, notre Seigneur, qui vit et règne avec toi et le Saint-Esprit, un seul Dieu, pour les siècles des siècles.

Amen.

*Archevêque émérite Sylvain Lavoie, O.M.I.*

### Approfondir notre spiritualité vinctienne

#### 1. Organiser un cercle de prière.

\*Dans le cadre des efforts de la conférence, proposez de réciter une prière spéciale – après la prière d'ouverture – à l'intention des personnes vivant dans la pauvreté qui se retrouvent sans abri ou qui vivent dans des logements insalubres, peu sécuritaires ou inabordables (utilisez la prière de la campagne nationale).

\*Indiquer, dans cette prière, les noms des personnes ou des familles (prénoms seulement) qui peinent à se loger convenablement.

\*Former un cercle de prière composé de membres de la conférence qui s'engageraient à réciter régulièrement des prières pour les sans-abri et les personnes démunies.

\*Élargir le cercle de prière en invitant les paroissiens à s'inscrire pour prier.

\*Tenir régulièrement des réunions de prière en personne ou virtuelles.

#### 2. Actions du cercle de prière

\*Dans le cadre du cercle de prière, présenter diverses façons dont les membres peuvent prendre position en faveur de solutions en matière de logement et d'itinérance (p. ex. campagne de rédaction de lettres aux gouvernements et aux autres fournisseurs de services).

\*Organiser une coalition de prière interconfessionnelle avec divers groupes confessionnels de votre communauté.

\*Les membres du cercle de prière pourraient également proposer d'appeler les familles dans le besoin afin de prier avec elles et tenter de trouver des solutions appropriées. Il peut s'agir d'une brève conversation informelle axée sur l'écoute de la personne démunie.

#### 3. Résultats du cercle de prière

\*Les membres de la conférence font du logement et de l'itinérance un cheminement spirituel.

\*Une réaction confessionnelle à l'échelle de la communauté face au logement et à l'itinérance.

\*Des actions de prise de position fondées sur l'enseignement catholique selon lequel nous sommes tous nés dotés du même niveau de dignité humaine, et nous devrions tous avoir le même droit à un logement décent et adéquat.

\*Inclure une réponse fidèle et réfléchie aux enjeux en matière de logement et d'itinérance.

\*Permettre aux membres de la conférence de faire du logement abordable et de l'itinérance une affaire très personnelle.

\*Permettre aux membres plus âgés ou incapables d'entreprendre d'autres actions de faire partie de la solution et d'être des défenseurs engagés.

# RESSOURCES ADDITIONNELLES

## ENSEIGNEMENT SOCIAL DE L'ÉGLISE

La révolution industrielle, qui a débuté en 1760 et qui se poursuit encore aujourd'hui, a fondamentalement changé le fonctionnement de la société. Avant cette époque, la plupart des gens vivaient dans de petites communautés en relation avec leurs personnes démunies. La production de la plupart des biens était réalisée à la main à petite échelle. La révolution industrielle a rendu possible la production de masse de biens dans des usines utilisant des machines actionnées par la vapeur. Les travailleurs ont migré vers les villes où les soutiens sociaux se sont effondrés. Les bidonvilles, la pollution et le travail des enfants sont devenus des réalités de la vie. Ce fut le début d'une plus grande disparité de richesse entre les propriétaires et leurs employés. L'évolution industrielle se poursuit de plus en plus rapidement à notre époque.

En 1891, le pape Léon XIII a écrit une encyclique intitulée *Rerum Novarum* qui soulignait les changements sociaux et économiques négatifs provoqués par la révolution industrielle. *Rerum Novarum* défendait la dignité de la personne et le principe selon lequel le bien-être du travailleur est plus important que les profits. Bien que *Rerum Novarum* rejette le socialisme et le communisme, elle promeut l'obligation de l'État de travailler pour le bien commun. Il a promu l'option préférentielle pour les pauvres en disant que lorsque les besoins d'une personne dans la vie ont été satisfaits, le reste de ce que nous possédons, appartient aux pauvres.

Plus tard, les papes ont publié d'autres encycliques en réponse à des événements politiques, sociaux et économiques. Ces encycliques insistaient sur la nécessité d'un salaire de subsistance pour les travailleurs et sur le devoir des catholiques d'aider ceux qui sont dans le besoin. La dignité humaine, la paix mondiale, la justice économique et le soin de la terre étaient également des thèmes des encycliques.

Ces derniers temps, les universitaires catholiques ont étudié les encycliques papales depuis le *Rerum Novarum* du pape Léon XIII jusqu'au *Laudato Si* du pape François en 2015. Ils ont découvert des thèmes qui font référence aux anciennes vérités bibliques sur notre responsabilité de prendre soin des moins fortunés et les ont appliqués au contexte social actuel.

Il n'existe pas de version unique de ce que nous appelons la doctrine sociale de l'Église, mais il y a une cohérence entre les questions qui composent les enseignements et elles découlent

toutes du principe le plus fondamental qui est la dignité de la personne humaine et le respect de la vie.

Les thèmes qui découlent de ce principe sont les suivants :

- l'appel à la communauté au sein de la famille et de la société en général;
- la responsabilité des gouvernements de fournir des structures sociales qui favorisent le bien commun;
- la dignité du travail et le droit à un salaire équitable;
- la subsidiarité : les questions doivent être traitées par le niveau de gouvernement le plus approprié;
- la solidarité : la reconnaissance du fait que nous faisons tous partie de la famille humaine et que nous sommes les gardiens les uns des autres;
- l'option préférentielle pour les pauvres : placer les besoins des pauvres au premier plan pour le bien commun;
- la paix dans le monde en assurant la justice sociale qui garantit le bien-être de tous;
- le souci de la création de Dieu.

L'option préférentielle pour les pauvres est un appel urgent aux Vincentiens d'aujourd'hui, car l'inégalité qui s'accroît rapidement cause des souffrances à ceux qui sont dans le besoin. Alors que certains s'enrichissent, d'autres sont poussés au désespoir par leur incapacité croissante à satisfaire leurs besoins fondamentaux en matière de santé et de dignité. Les Vincentiens doivent plaider en faveur de réformes sociales qui donneront de la dignité aux personnes démunies et qui bénéficieront en même temps à l'ensemble de la société. La campagne d'action nationale est une initiative qui peut apporter une contribution importante au bien-être des personnes démunies. Elle peut être un début de lutte contre les inégalités.

Frédéric Ozanam a déclaré : "L'ordre de la société est fondé sur deux vertus : la justice et la charité. Cependant, la justice présuppose déjà beaucoup d'amour, car il faut beaucoup aimer un homme pour respecter ses droits, qui limitent nos droits, et sa liberté, qui entrave notre liberté".

## PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE L'EXPOSÉ DE PRINCIPE DE LA SSVV DU CANADA SUR LE LOGEMENT ABORDABLE, OCTOBRE 2019 : QUINZE PRINCIPES DIRECTEURS

- Un logement adéquat pour tous est un droit fondamental.
- Une approche collaborative est essentielle pour lutter contre l'itinérance.
- La lutte contre l'itinérance n'est pas une lutte contre les sans-abri.
- Le logement social peut être fourni par les développeurs des secteurs public, privé ou à but non lucratif.
- Les refuges d'urgence et les maisons de transition sont des solutions palliatives nécessaires.
- Des services de soutien sont essentiels pour réussir à loger les sans-abri.
- Le logement supervisé permanent offre un bon rapport coût/efficacité.
- Le logement supervisé dispersé est une meilleure pratique.

\*Pour le document complet, [cliquez ici](#).

# PRINCIPES DE L'APPROCHE « LE LOGEMENT D'ABORD », SELON LE GOUVERNEMENT DU CANADA<sup>x</sup>

1. **Procurer rapidement un logement aux personnes sans abri et leur offrir des services d'accompagnement** : Aider directement les clients à trouver et à obtenir un logement permanent dès que possible et les aider à emménager ou à se reloger, au besoin. Les clients ne sont pas tenus d'être considérés comme étant « prêts à occuper un logement ».
2. **Offrir aux clients des choix en matière de logement** : Les clients ont la possibilité de choisir une option de logement et les services qu'ils souhaitent recevoir.
3. **Distinguer l'offre de logement des autres services** : Le client n'est pas tenu d'accepter des services (traitements, sobriété) pour accéder à un logement ou le conserver, mais il doit être prêt à accepter des visites régulières, souvent hebdomadaires. Il doit également y avoir un engagement à reloger le client, au besoin.
4. **Attribuer des droits et des obligations aux clients locataires** : Les clients doivent consacrer une partie de leur revenu au paiement du loyer. De préférence, ils devraient y consacrer 30 % de leur revenu, tandis que le reste proviendrait de subventions locatives. Une relation locateur-locataire doit être établie. Les clients qui sont logés ont des droits qui sont conformes aux lois et règlements applicables sur la location immobilière. L'établissement de relations solides avec les propriétaires du secteur privé et du secteur public est un élément essentiel de l'approche Logement d'abord.
5. **Intégrer le logement au sein de la communauté** : Pour répondre au choix du client, contrer la stigmatisation sociale et favoriser l'intégration sociale du client, il convient d'accorder plus d'attention aux logements dispersés dans les marchés locatifs publics et privés. D'autres options de logement comme les logements sociaux et les logements supervisés concentrés à un seul endroit pourraient être offertes s'il existe de tels logements, et ceux-ci pourraient constituer le choix de certains clients.
6. **Renforcer les compétences et favoriser l'autonomie** : L'objectif est de faire en sorte que les clients soient prêts à accéder à des services de soutien courants dans un délai raisonnable et en mesure d'y accéder, ce qui permet une sortie réussie du programme Logement d'abord. L'accent est mis sur l'acquisition et le renforcement des compétences et aptitudes du client, en fonction d'objectifs fixés par ce dernier, par exemple en matière d'emploi, d'éducation, d'intégration sociale, d'amélioration de la santé ou d'autres objectifs qui permettront de stabiliser la situation du client et de l'aider à devenir autonome.

## LA STRATÉGIE NATIONALE SUR LE LOGEMENT<sup>xi</sup>

« Par l'entremise de la SLN, le gouvernement fédéral réunit les secteurs public, privé et sans but lucratif pour renouveler son engagement dans le domaine du logement abordable. Il mise sur des fonds, des subventions et des prêts pour créer des collectivités stables et abordables où il fait bon vivre. »

Les buts poursuivis incluent :

- « Réduire de 50 % l'itinérance chronique
- Venir en aide à 530 000 familles ayant des besoins en matière de logement
- Rénover et moderniser 300 000 maisons
- Construite 125 000 nouvelles maisons »

Les domaines d'intervention prioritaires comprennent :

- « Logement pour les personnes qui ont les plus grands besoins : les populations vulnérables
- Durabilité du logement communautaire
- Logement des autochtones
- Logement dans le Nord
- Logements et collectivités durables
- Offre équilibrée de logements »

Les initiatives incluent :

- Créer de nouveaux logements
  - Possibilités de financement pour construire des logements abordables au Canada.
- Moderniser les logements existants
  - Possibilités de financement pour renouveler ou rénover le parc de logements abordables.
- [Fournir] Ressources pour les fournisseurs de logements communautaires
  - Aide technique, outils et fonds pour soutenir le logement communautaire et accroître les capacités du secteur
- [Promouvoir] Innovation et recherche
  - Promouvoir l'excellence, l'innovation et le financement du secteur de la recherche et des données sur le logement. »

Pour plus de détails, voir le document complet sur la stratégie ici : <https://assets.cmhc-schl.gc.ca/sf/project/placetocallhome/pdfs/canada-national-housing-strategy-fr.pdf?rev=bd50c6b6-8cb1-4820-9bfe-b54c7bcf40d1>

# SONDAGE DEVANT ÊTRE DISTRIBUÉ AU PRINTEMPS 2021

1. Veuillez encercler toutes les actions que vous avez entreprises :

Implication dans des œuvres vincentiennes élargies et plus significatives.

- ✓ Écouter : conversation informelle avec des personnes démunies sur le thème [thème de la campagne]
- ✓ Mettre en contact et naviguer : se familiariser avec l'information de soutien, recueillir davantage d'information, vérifier et aider
- ✓ Prendre position : prendra part à des pétitions et des campagnes d'envoi de lettre
- ✓ Créer : combler les lacunes en matière de services
- ✓ Devenir des agents de changement positif : examiner les propres actions de la conférence et de la paroisse qui peuvent avoir un impact localement sur la situation du logement

Approfondir notre spiritualité vincentienne

- ✓ Organiser un effort de prière et une autre activité spirituelle pour appuyer la campagne

Promouvoir l'activité vincentienne

- ✓ Présenter à la paroisse une mise à jour semi-annuelle ou sinon tenir la communauté informée sur les développements de la campagne

Développer la Société et ses membres

- ✓ Chercher de nouveaux bénévoles, incluant ceux qui ont des compétences pouvant aider la campagne
- ✓ Établir des relations solides avec au moins une autre organisation communautaire
- ✓ Réseauter avec d'autres organisations qui interviennent en matière de logement

2. Suite à vos conversations avec des gens démunis concernant le logement, partagez ce que vous avez appris ici (évitez d'inclure des noms ou autres moyens d'identifier les personnes) :

---

3. S'il y a lieu, avec quels services avez-vous mis les personnes en contact ? (Veuillez fournir le nom complet et les coordonnées du service.) Qu'avez-vous fait pour aider les gens à naviguer à travers ces services ? Est-ce que vous recommanderiez ces services à d'autres personnes ?

---

4. Quelles initiatives de prise de position avez-vous entreprises, s'il y a lieu ? (Veuillez fournir des détails des lettres ou pétitions envoyées, s'il y a lieu, et des réponses reçues, le cas échéant.)

---

5. Votre conférence a-t-elle identifié des lacunes en matière d'aide au logement ? Si oui, votre conférence a-t-elle entrepris des démarches pour remédier à la situation ?
- 
6. 5. Votre conférence a-t-elle fait quoi que ce soit pour changer son approche ou sa structure, ou l'approche ou la structure de la paroisse, en matière de logement ?
- 
7. Quel impact, s'il y a lieu, cette campagne a-t-elle eu sur la spiritualité de votre conférence ou conseil ? Avez-vous entrepris quelque action spirituelle que ce soit (groupe de prière, pétitions, demande de messe) pour appuyer la campagne ?
- 
8. Quel impact, s'il y a lieu, cette campagne a-t-elle eu sur la capacité de votre conférence ou conseil de promouvoir ses activités ?
- 
9. Quel impact, s'il y a lieu, cette campagne a-t-elle eu sur la capacité de votre conférence ou conseil à se développer et à recruter de nouveaux membres ? Votre équipe a-t-elle développé ses compétences, par exemple au moyen de formation ?
- 
10. Avez-vous recruté des nouveaux membres directement en lien avec cette campagne ? Veuillez expliquer comment.
- 
11. Avez-vous établi un partenariat ou une relation de travail avec une autre organisation par le biais de la campagne ? Veuillez expliquer.
- 
12. Quel(s) défi(s) avez-vous eu à relayer, s'il y a lieu, par rapport à cette campagne ?
- 
13. Que changeriez-vous au sujet de cette campagne, le cas échéant ?
- 
14. Avez-vous des remarques d'ordre général à ajouter ?
-

## LECTURES PERTINENTES

### Le travail de la Société de Saint-Vincent de Paul en matière de logement - Général

- L'Alliance Famvin avec les sans-abri, <https://vfhomelessalliance.org/fr/fra>
- *13 Houses' Campaign*, FamVin, <https://vfhomelessalliance.org/c13h/>
- Homelessness and Hunger, FamVin, <https://famvin.org/en/2019/11/17/homelessness-and-hunger/>
- Exposé sur le logement, SSVP-Canada, Albert Lozier, Octobre 2009  
[https://www.ssvp.ca/sites/default/files/nap-fra-ssvp\\_position\\_paper\\_on\\_housing\\_p33-p36.pdf](https://www.ssvp.ca/sites/default/files/nap-fra-ssvp_position_paper_on_housing_p33-p36.pdf)
- *A Guide to Tenancy in Ontario*, Comité de prise de position de la SSVP-Ontario, <http://ssvp.on.ca/socjus/fr/pdf/voice/GUIDE-TO-TENANCY-IN-ONTARIO.pdf>
- *Making Housing More Affordable* (Document d'information), Comité de prise de position de la SSVP-Ontario, <http://ssvp.on.ca/socjus/en/pdf/voice/AllAboutAffordableHousing.pdf>
- *Addressing Homelessness : Room for All ?* (Dépliant), Comité de prise de position de la SSVP-Ontario, <http://ssvp.on.ca/socjus/en/pdf/voice/Pamphlet-Homelessness.pdf>
- *Affordable Housing* (Dépliant), Comité de prise de position de la SSVP-Ontario, [http://ssvp.on.ca/socjus/en/pdf/voice/Affordable\\_housing\\_pamphlet.pdf](http://ssvp.on.ca/socjus/en/pdf/voice/Affordable_housing_pamphlet.pdf)
- *Let's Talk about Affordable Housing* (Dépliant), Comité de prise de position de la SSVP-Ontario, <http://ssvp.on.ca/socjus/en/pdf/voice/Affordable%20Housing.pdf>
- *Let's Talk about Affordable Housing and Rent Supplements* (Amorce de discussion), Comité de prise de position de la SSVP-Ontario, <http://ssvp.on.ca/socjus/en/pdf/voice/Lets-talk-Rent-Supplements.pdf>
- *National Housing Strategy Submission*, Comité de prise de position de la SSVP-Ontario, <http://ssvp.on.ca/socjus/en/pdf/voice/NationalHousingStrategySubmission.pdf>

### Le travail de la Société de Saint-Vincent de Paul en matière de logement au Canada – Projets spécifiques / régionaux

- *Local Resources Guide : Food, Shelter and Services*, SSVP-Kelowna, [https://www.ssvp.ca/sites/default/files/nap-fra-kelowna\\_local\\_resources\\_guide\\_p36.pdf](https://www.ssvp.ca/sites/default/files/nap-fra-kelowna_local_resources_guide_p36.pdf)
- *Survey of Vacant Lots & Observations on Vacant Lots*, SSVP-Moncton, [https://www.ssvp.ca/sites/default/files/nap-fra-moncton\\_survey\\_lots\\_p36.pdf](https://www.ssvp.ca/sites/default/files/nap-fra-moncton_survey_lots_p36.pdf)

### Pauvreté et logement au Canada

- *Pauvreté au Canada : assurer des logements sains, sûrs et abordables*, Conférence des évêques catholiques du Canada, novembre 2019, [http://www.cccb.ca/site/images/stories/pdf/Poverty\\_and\\_Affordable\\_Housing\\_FR.pdf](http://www.cccb.ca/site/images/stories/pdf/Poverty_and_Affordable_Housing_FR.pdf)
- Jon Willing, *City council declares a housing and homelessness emergency*, Ottawa Citizen, 29 janvier 2020, <https://ottawacitizen.com/news/local-news/city-council-declares-a-housing-and-homelessness-emergency>

## Le droit au logement à travers le Canada

- Le Réseau national du droit au logement, <http://fr.housingrights.ca/ressources/>
- *Proposition au Comité des nations unies sur les Droits économiques, sociaux et culturels à propos du droit au logement adéquat*, Réseau national du droit au logement, mars 2020, <http://housingrights.ca/wp-content/uploads/FINAL-R2H-Network-CESCR-Submission.pdf>
- *Le logement d'abord*, Gouvernement du Canada, <https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/programmes/sans-abri/ressources/logement-abord.html>
- *The Right to Housing 101*, housingrights.ca, <https://nhs.socialrights.ca/wp-content/uploads/2018/11/R2H-101.pdf>
- Document d'information : *The Right to Housing in Canada*, Right to Housing Coalition, <https://nhs.socialrights.ca/resources/background-right-to-housing/>
- *Legislating the Right to Housing in Canada*, housingrights.ca, <https://nhs.socialrights.ca/wp-content/uploads/2018/11/Key-points-for-legislation.pdf>
- *Fighting for the Right to Housing in Canada*, Tracy Heffernan et al, 2015, <http://digitalcommons.osgoode.yorku.ca/cgi/viewcontent.cgi?article=1207&context=jlsp>

## Le droit au logement à travers le monde

- *The Shift*, UN Special Rapporteur on the Right to Housing, <http://www.unhousingrapp.org/the-shift>
- Rapports thématiques, Rapport spécial du rapporteur officiel aux Nations Unies sur le droit au logement, <https://www.ohchr.org/FR/Issues/Housing/Pages/HousingIndex.aspx>
- Institute of Global Homelessness website, <https://ighomelessness.org/>
- UN NGO Working Group to End Homelessness <http://www.unngoendhomelessness.com/>
- *Finland ends homelessness and provides shelter for all in need*, Scoop.me, 29 janvier 2020, [https://scoop.me/housing-first-finland-homelessness/?fbclid=IwAR2Gffr\\_ou5bgQSRcvWHkF\\_J4JvpN\\_9ajm2wh4INMIbtwlsIjm41RPDL854](https://scoop.me/housing-first-finland-homelessness/?fbclid=IwAR2Gffr_ou5bgQSRcvWHkF_J4JvpN_9ajm2wh4INMIbtwlsIjm41RPDL854)

## Accréditation des propriétaires au Canada

- *Landlord Licensing*, ACORN (Association of Community Organizations for Reform Now) <https://acorncanada.org/what-landlord-licensing>

## La stabilité locative au Canada

- *Housing First : Helping People Move from Homelessness to Long-Term Housing Stability*, Homeless Hub, <https://www.homelesshub.ca/blog/housing-first-helping-people-move-homelessness-long-term-housing-stability%C2%A0%C2%A0>

- *CMHC head sounds the alarm on housing policies that push up prices*, Financial Post, Kevin Carmichael, 22 novembre 2019, [https://business.financialpost.com/news/economy/cmhc-head-sounds-the-alarm-on-housing-policies-that-push-up-prices?video\\_autoplay=true](https://business.financialpost.com/news/economy/cmhc-head-sounds-the-alarm-on-housing-policies-that-push-up-prices?video_autoplay=true)
- Survol du travail de FRAPU (Front d'action populaire en réaménagement urbain) pour promouvoir le logement social à travers le Québec, [https://www.frapru.qc.ca/wp-content/uploads/2020/02/2020jaMémoirePréBudgétaireQc\\_FRAPRU\\_VFFFD.pdf](https://www.frapru.qc.ca/wp-content/uploads/2020/02/2020jaMémoirePréBudgétaireQc_FRAPRU_VFFFD.pdf)
- *The High Cost of Waiting : Tenant-Focused Solutions to Enhance Housing Affordability*, An Edmonton Social Planning Council Rapport, <https://outlook.live.com/mail/deeplink?version=2020030202.14&popoutv2=1&leanbootstrap=1>

---

<sup>i</sup> « Sain » signifie que le logement répond aux besoins du ménage, qu'il rencontre les normes minimales de sécurité et qu'il ne menace en rien la santé des personnes qui l'habitent. « Sécuritaire » signifie que le coût du logement et la durée de l'occupation par le locataire sont raisonnablement assurés. « Abordable » fait référence au concept que le coût du logement ne nuit pas à la capacité du ménage de de vêtir et de nourrir sa famille. « Au Canada, le logement est considéré comme abordable s'il coûte moins de 30 % du revenu du ménage avant impôts ».

<https://cmhc-schl.gc.ca/fr/developing-and-renovating/develop-new-affordable-housing/programs-and-information/about-affordable-housing-in-canada>

<sup>ii</sup> Leilani Farha, directrice générale de Canada Sans Pauvreté et rapporteur des Nations Unies, telle que citée par John Paul Tasker de CBC News dans : *Trudeau says housing is a human right — what does that mean exactly ?* le 23 novembre 2017.

<sup>iii</sup> *The National Housing Strategy Action*, <https://laws-lois.justice.gc.ca/eng/acts/N-11.2/FullText.html>

<sup>iv</sup> Pape François, *Sur la sauvegarde de la maison commune*, paragraphe 152

<sup>v</sup> Albert Lozier, *Position Paper on Housing*, SSVP-Canada, October 2009.

<sup>vi</sup> *Le droit à un logement convenable*, Fiche d'information n° 21, Haut-Commissariat aux droits de l'homme des Nations Unies, Mai 2014. Page 6

<sup>vii</sup> *Pauvreté au Canada : assurer des logements sains, sûrs et abordables*, Conférence des évêques catholiques du Canada, novembre 2019. Page 6.

<sup>viii</sup> Article 3.22

<sup>ix</sup> Pape François, *Message à l'Église patriarcale Saint-Georges*, Istanbul, le 30 novembre 2014

<sup>x</sup> Principles of Housing First, Government of Canada, <https://www.canada.ca/en/employment-social-development/programs/homelessness/resources/housing-first.html>

<sup>xi</sup> Canada's National Housing Strategy, CMHC, <https://www.cmhc-schl.gc.ca/en/nhs>